

L'AUMONE

et les redevances pieuses

F. D. B.

Fort-National 1966

Ouvrage numérisé par
l'équipe de

ayamun.com

Juin 2015



L'AUMONE

et les redevances pieuses

AVANT-PROPOS

Dans les civilisations d'un certain type, les frontières du sacré et du profane sont assez mal définies : on passe de l'un à l'autre sans se rendre compte du moment où l'on change de domaine, et encore n'en change-t-on jamais complètement.

Faute de l'avoir remarqué, on risque de n'étudier qu'un seul aspect de telle pratique ou rite coutumiers et de les classer arbitrairement parmi les actes religieux ou parmi les convenances sociales.

L'étude que nous esquissons ici des offrandes, (plus spécialement de l'AUMÔNE), en pays kabyle, prêterait aisément à cette confusion : on leur attribue une telle valeur qu'on les croirait facilement partie intégrante de la vie religieuse ; on les pratique si généralement qu'on serait tenté de les prendre pour une institution économique du pays.

Les OFFRANDES relèvent donc, pour une bonne part, de la religion, au moins quant à la conception que s'en fait le peuple, surtout dans le milieu féminin. Les offrandes-redevances sont exigées par le droit canonique ; les offrandes pour les défunts sont une affirmation de foi à la survie ; les offrandes votives

aux saints et aux "iâssasen" sont des actes de culte. Quant à la pratique de l'aumône de plein gré, on la considère comme une des prescriptions essentielles de la religion.

Nous serions tentés, pour notre part, de faire, à la suite de certains auteurs, notamment CHELHOD, (Le sacrifice chez les Arabes), de ces chapitres la seconde partie d'une étude sur le Sacrifice, dont la première a été présentée dans le Fichier sous le titre: VALEUR du SANG, (N°84, 1964-IV) et qui traitait des sacrifices sanglants: la présente étude concerne les sacrifices non sanglants. C'est parce que Chelhod titre le chapitre VII de son livre où il essaie de démontrer le caractère sacrificiel des offrandes en honneur chez les Arabes:

"La zakat est une institution politico-religieuse qui se substitue aux anciennes offrandes de prémices d'avant l'Islam... Ces offrandes constituaient de véritables sacrifices, puisque, par cet abandon volontaire des richesses aux dieux ou à leurs représentants, l'homme pense se les rendre favorables et croit pouvoir ensuite jouir librement du tout." (op. cit. p. 126)

Les offrandes alimentaires dans le culte des morts ne sont pas dénuées de caractère sacrificiel: "Sans doute, on ne saurait y voir, à l'origine, des sacrifices proprement dits; mais il ne s'agit pas non plus de soins bénévoles et, dès lors qu'il est question de crainte à enrayer, (celle du mort lui-même dont l'âme rôde insatisfaite), on peut également parler de profits à en tirer. Du reste, ce détournement des menaces n'est-il pas déjà un gain négatif? On voit par là que, même dans le cas d'offrandes alimentaires, il y a un début de sacrifice dont les traits généraux ne feront d'ailleurs que s'accentuer." (op. cit. pp. 143, 144).

"Pour les offrandes votives, leur caractère sacrificiel est encore plus évident. Qu'il s'agisse d'obole ou de bijou, de simple chiffon ou de riche vêtement, que ces dons aient pour destinataire l'esprit d'un mort ou d'un wali, qu'ils soient adressés à un gé-

nie ou à une divinité puissante, le jeu des représentations n'en demeure pas moins le même dans ses traits généraux. Donner en se privant, donner quelque chose de soi-même en imprégnant l'objet abandonné d'une partie de son fluide personnel, établir ainsi une communication avec le sacré et, par là, le rendre tributaire de ces dons et solidaire des besoins humains, voilà le mécanisme qui semble jouer ici. Sans doute, il n'y a pas souvent destruction; sans doute, la chose abandonnée ne libère pas toujours une force qui est inhérente pour déterminer ainsi l'action sacrée. Mais il y a un effet négatif: l'objet est désormais perdu pour le donateur. Celui-ci d'ailleurs ne le livre pas inerte: il lui insuffle une âme qui est l'ensemble de ses craintes et désirs." (op. cit. p.144).

Les REDEVANCES CANONIQUES

L'Islam impose à ses fidèles certaines redevances au profit de la communauté et, plus spécialement, des pauvres : ainsi la zakât, dîme perçue "sur l'argent, sur les récoltes et le bétail, qui est de prescription divine", (La RISÂLA, Ibn Abî Zayd Al-Qayrawânî, trad. L. BERCHER, p. 127.)

De même, la zakât al-fit'r, "pratique traditionnelle obligatoire, ... due par tout musulman, majeur ou mineur... Elle est, pour chaque assujetti, d'un çâ' de la contenance du çâ' du Prophète de la nourriture la plus répandue dans le pays," (op. cit. p. 141).

Il faut mentionner aussi la kaffâra, aumône ex-

piatoire à verser dans le cas de certains délits, "non accomplissement du jeûne, (p.121), parjure, (op. cit. p.167),"etc...

Zakât, zakât al-fit'r et kaffara sont passées, avec quelques modifications, dans la pratique religieuse du commun. La zakât est devenue le ecur; la zakât al-fit'r est lfetra; quant à la kaffara, que l'on appelle takeffart, elle n'est plus une redevance en espèces ou nature, mais un jeûne expiatoire votif, (au moins la plupart du temps, car il y a le cas du chat, v. plus bas.)

Ceux qui travaillent la terre, — c'était vrai surtout autrefois, — quand la récolte est rentrée, donnent la dîme aux pauvres. Cette pratique attire la bénédiction (sur les provisions) et le s fait s'accroître mystérieusement. Si on ne le fait pas, les pauvres appellent la colère de Dieu: Qu'Il fasse que cela disparaisse des réserves mêmes; qu'il n'y en ait jamais assez! On prélève donc la dîme, par crainte de la malédiction.

On la prélève sur tout: blé, orge, huile, figes sèches, légumes secs, fèves, pois chiches. On ne verse rien dans les réserves avant d'avoir retiré la dîme. On mesure neuf parts pour la famille et la dixième est destinée aux aumônes. En versant dans les akoufis, on dit: Seigneur, que cette récolte soit notre mystérieuse suffisance: faites-la s'accroître dans le récipient. Accordez-nous de nous en nourrir en santé et en paix.

On répartit la dîme entre les pauvres du village et (on en fait profiter aussi) ceux qui ne cultivent pas, même s'ils ont de quoi vivre largement: Prenez-en, leur dit-on, pour goûter: c'est du grain nouveau: vous le

Igad iheddmen tafellaht, la dya zik, mⁱ ara d-
yennejmas errezq, tsecciren ti-s-secr^a i-ygellilen.
Akk-enni tettili lbarakka, tetfuktuy lha ja-nni. Ma ur
seccern ara, desseun-asn imeyban, qqarn-asen : Awen-t
yessifeg Rabbi di-lhila ! Awen yefk Rabbi rriba ! FF-
ayagⁱ i tsecciren : ttagaden deewessu.

Tsecciren di-mkul errezq : irden, timzin, ezzit,
tazart, ajejjig, ibawen, elhemmez. Ur etsemmirn ara
rrezq el-lehwal haca ma seccren. Ttektilin tesc^a i-
murn i-wehham, wi-s-secr^a, a t seddgen. QQaren, mⁱ ara
semmeren s ikufan : A Rabbi, rnu-yay-t d esserr, d el-
barakka : a Rabbi, sfukti-t di-lhila-nney : a Rabbi, d
win ara neçç s-essehlha d-lehna !

Ferrqen lescur i-ymeyban en-taddart yak ed-widn
ur nehdim ara tafellaht, has d imerkantiyen : qqarn-
asen : Ah : serq-it : d ennesma tajdit : hedm-it d ar-

mettrez à griller (1): on l e s force ainsi à accepter sans fausse honte.

Dans notre pays, on ne prélève pas la dîme sur le bétail. Quant à l'argent, ne versent le dixième que ceux qui thésaurisent par principe ou ceux qui ont découvert un trésor. Quand ils font le don au village, à l'Achona-ra, ils donnent un surplus, mais sans indiquer (la raison).

L AUMÔNE de RAMADHAN

Lifetra est une aumône que l'on fait pour que le Jeûne soit valable lors de son achèvement. Chacun donne de ce qui fait la base de son alimentation: celui-ci, du blé, un autre, de l'orge, celui-là, de la semoule, cet autre, du gland. S'il se trouve que sa nourriture habituelle soit la semoule, il ne peut se permettre de ne donner que de l'orge: on croirait qu'il méprise les pauvres et son aumône ne serait pas agréée.

Quand on doit donner du blé ou de l'orge pour elfetra, on en fait l'achat huit jours avant la Fête. Quand il n'y a plus que trois jours avant la fin du Ramadan, on trie le grain, on le nettoie, comme on le fait pour la consommation domestique.

Pour chacun des membres de la famille, petits et grands, on mesure quatre modds du Prophète (2). On mesure aussi la part des défunts: une poignée pour chacun de ceux dont on a souvenance, quelques poignées pour tous les autres.

La nuit qui précède le Petit Marché, on mesure elfetra: c'est une personne d'âge, homme ou femme, faisant habituellement la prière, qui procède à cette opération (3). S'il n'y a pas de vieillard dans la maison, on fait venir une vieille femme de la parenté.

Lorsqu'elle commence à mesurer, elle cite d'abord le plus âgé: c'est le "pater familias" qui vient en premier; ensuite, son fils; puis, ses enfants dans l'or-

Kul : mehisub kkesn-asen lehiya akkn a t ettfen.

Di-tmurt-enney, ur etseccirn ara medden di-lmal. Ma d idrimen, tseccirendeg-sen at-elwiz, igad yesean agerruj. Asmi¹ ara seddqen i-taddart, abesda degg-aggur n-etacurt, ttaken s-ezzayed, lameen^a ur sen eqqarn ara.

Lifetra d essadaqa tseddiquen medden akkn adyawed remdan-ennsen w-eqbel adifakk. Kul-yiwen yettseddiq d ayn itett d elcula-s : wa d irden, wa ttimzin, wa d essmid, wa d abellud. Ma yufa-t-id elhal d essmid i d elcula-s, ur ilaq ara adiseddeq timzin : yettusemma d imeyban igg-ehqer : ssadaqa-s ur tebbid ara.

Mi¹ ara yil d irden ney ttimzin ara ferqen d elfetra, ttajwen-t-id mi¹ ara ma zal temn-eyyam i-leid. Mi d-eqqimen telt-eyyam i-Remdan adifakk, attefru^u at-neqqi¹ amm-akkn ara t eçcen degg-ehham.

M-kul aseggat bbegham, ama mezz¹, ama meqqer, ttektilin-as rebe^a imden n-enNbi. Ula d at-lahert, ttektilin-asn amur-ennsen : idikl idikl i-yigad essnen, kra l-lekmac¹ i-yigad ur essinn ara.

Degg-id bbass n-etsewwigt, elfetra^a, a t yektil wemyar ney ttamart bbegham yezallan. Ma ulac imyaren degg-ehham, nettawi-dd alebsad en-temyarin el-lwirt-enney.

Mi¹ aa tektil temyart, attabdu degg-in meqqren : d amyar i d amezwaru ; yer-s d emmi-s, adernun warraw-is

dre de naissance : la vieille femme remplit le boisseau jusqu'au bord et prononce les souhaits en le tassant.

Pour les hommes, elle dit : Ceci est pour un tel : Seigneur, que son jeûne lui soit favorable pour la prolongation de sa vie : puisse-t-il le recommencer chaque année.

Pour les femmes, elle dit : Seigneur, agréé son jeûne, allonge ses jours pour qu'elle puisse profiter des sucès de ses enfants jusqu'à une vieillesse avancée.

Pour les jeunes garçons, elle dit : Dieu, montre-lui ce qui lui est utile avant qu'il ne soit trop tard ; étends sur lui ta protection. Eloigne de lui les malheurs ; que dans très-peu de temps tu puisses faire le Ramadan en entier.

Pour les filles : Que Dieu lui inspire de bons sentiments. Seigneur, rends-la belle et bonne : qu'elle devienne comme la lune de la Fête ; qu'elle trouve un mari en bonne condition. Puisse-tu être agréée.

Pour les bébés : A ta paix, à ta santé, la durée de tes jours : puisse-tu vivre ainsi des années.

Elle en vient aux défunts, d'abord à ceux qu'elle connaît : elle les cite par leur nom : Fais-le leur parvenir, Seigneur, dit-elle, avec les rafraîchissements du Paradis.

Elle finit par les oubliés et, en versant les poignées de grain : Ceci pour ceux que je connais et pour ceux que je ne connais pas ; celui dont je me souviens et celui que j'ai oublié ; pour ceux qui attendent quelque chose de nous. Seigneur Tout-Puissant, répartis-le leur équitablement.

C'est le jour même de la Fête que l'on donne la fête. De très bon matin, avant l'appel à la prière, les habitués de cette aumône commencent à faire entendre leur appel. On leur distribue la part des femmes

akken myeylaben. Að-æmmer amud el-lfetra damayuc, (s iri), ad as ethedder, ad as eʃsedd.

Ma d irgazen, ad as tini : Wagī l-leflani : a Rēbbi, seed-as remdan-is s-teyzi l-læmr-is : a t-id yettaf Kul-seggas eb-hir.

Add-uyal er-tulawin, ad as tini : a Rēbbi, jēwwez Remdan-is, attesʔezfed di-læmr-is, attēhder i-rrbeh bbarraw-is alamma cabn iyalln-is.

Ma d arrac, ad asen tini : A Rēbbi, ml-as ennefer-is w-eqbel a tifat. ZZger fell-as leenaya ; enfu fell-as elmuṣayeb : amm-ass-a a ð-æggneð Remdan.

Ma ttiqcicin, ad asent tini : Adjēwqem Rēbbi rray-is. A Rēbbi, cebbi-iṭ, mellh-iṭ ; a ṭ etgeð amm-aggur el-leid ; a ṭṭ-id-šebbiēð di-telmaṭ. Adimelleh tacriht-im.

Ma d ellufanat : S-lehna-k ed-šehna-k ettudert-ik : a kk-id yettaf Kul-seggas.

Add-uyal yel-lmeggtin : a ð-ezwir degg-id tessent : tetṭadr-itn-id s-yisem, teqqar : A Rēbbi, ssiwq-asent s-etweqqitin n-errehima.

Add-uyal er-widn ur tessin ara, thedder, a ð-eṭṭaddam lekmaci, teqqar : A Rēbbi, wagi bbin essney, bbin ur essiney, bbin mi cfīyd-winim¹ ur ecfiy, bbin yettammacen deg-ney. Ay-agellid ameṭran, ferq-asent es-leedil.

Deḡḡ-ass el-leid s-yiman-is i ṭṭaken elfetra. SŠbeh, zik, zik, w-eqbel elmudden, adebdun asiwl i-gad yetmetran elfetra. Nettseddiq-asn amur en-tulawin

et des enfants, garçons et filles, qui ont jeûné, ainsi que celle des défunts. Nous en mettons de côté pour les femmes qui nous ont demandé l'iftra avant la Fête. Elles ont honte de venir la recevoir ce jour-là sur le pas de la porte. Elles en ont besoin, comme d'un remède, pour un malade atteint de la fièvre, pour les femmes qui souhaitent avoir des enfants ou celles dont les enfants meurent en bas âge ou souffrent de défaillances.

Quand elles ont réuni une certaine quantité, elles remettent le tout à leur mari qui ira le vendre au marché et, avec cet argent, achètera à sa femme ce qui lui fera plaisir : un bouc, un coq.

Au lever du jour, la part des hommes est donnée au chikh. S'il y a un homme à la maison, c'est lui qui la lui portera ; sinon, on la fait porter par un enfant ou une vieille femme : le chikh (remercie) par des bénédictions.

La part des enfants, garçons et filles, qui n'ont pas jeûné, est consommée par la famille ou donnée à qui en demande.

La part des bébés qui tètent encore est donnée à la sage-femme : le matin même de la Fête, on la lui porte chez elle : elle formule des souhaits de bénédiction.

L'AUMÔNE EXPIATOIRE

Le Ramadan doit être fait en son temps. La Prière, si l'on n'est pas en état de la faire, ou si l'on a quelque empêchement, Dieu en excuse : on la fait à un autre moment, quand on peut. Pour le Ramadan, il faut le commencer et le finir pendant le mois prescrit. Dieu nous a dit : "Le Ramadan, je le veux obligatoire pour toute la communauté : je veux qu'on l'accomplisse en son temps afin que soit renforcée la solidarité de la collectivité."

ed-warrac etteqcicin yuzamen yak d-ummr n-at-lahert. Ntekkes yer-etterf i-tidn i-y-d yessutren elfetra weqbel leid : ssethant a t-id-essutrent ass-en ef-teburt. Ttehwijint-et d eddwa i-win ihelken tawwla yak ttiden yebyan add-arwent, eny i-sut-ettabac ed-sut-i-neyluyen.

Mi ssendent atas, a t efKent i-wergaz-ennsent eny i-wemyar-ennsent, a sent-etj yejjijew di-ssuq. Idrimn-enni, a s-d yay ayen tebya mneyya-s, ama d aqelwac, ama d ayaziq.

S udem n-essbeh, aeggal ggergazen, a s nefk i-ccih. Ma yella wergaz, a s-t yawi d netja ; ney, ma u-lac, a s-t icegges i-weqcic eny i-temyart : ccih asen-d yefk elfwaheh.

Lheqq bbarrac etteqcicin ur muzam ara, a t necc degg-ehham ney, ma yella wid yessutren, nezmer ansed-deq deg-s day-en.

Ma d aeggal el-llufanitetden, a s-t nefk i-lqibla : ssebh-enni l-leid, ad as-t nawi s ahham, ad ay d-edzu s-elhir.

Remdan, d elferd fell-ay a t muzum di-lweqt-is. Tazallit, ma ur s tezmird ara, ney ma yella kra k yett-fen, yettsemmih Sidi Rebbi : a t tyermed ass-enniden, asmi ara t tasud. Ma d Remdan, ilaqat t tuzumed s-waggur, a t tecced es-waggur. Yenna-yay-d Sidi Rebbi : Remdan, ferrdey-t-idd i-llumma merfa : fkiy-t-idd a t uzumen di-lweqt i-wakkn adyemlil etjufiq el-llumma.

Il l'a donc établi pour que tous les membres de la communauté soient sur le même pied. Il n'est permis à personne de s'y soustraire : celui qui le ferait serait tenu à l'écart et l'on dirait : "Il a sacrifié son Ramadan pour une mauvaise figue (4) : que Dieu lui donne (une bonne maladie de) rate!"

Entre elles, pour jurer, les femmes disent en début de Ramadan : "Par Celui qui a mis la bride à la communauté!..." et, en fin de Ramadan : "Par Celui qui a ôté la bride à la communauté!..."

Elles disent également, quand elles font serment pour une affaire : "Fais-moi confiance : je ne puis te mentir : la bague du Ramadan (ou : la limite de Dieu) est dans ma bouche. (5)" Et c'est vrai : pendant Ramadan, par une intervention spéciale de Dieu, nous ne trompons pas, ne fût-ce que de la grosseur d'un grain de sel.

Dieu ne pardonne pas à celui qui rompt le jeûne volontairement, même s'il compense. Le malade grave même doit observer le Ramadan, à moins qu'il ne puisse venir à bout d'un œuf (6), mais alors, une fois guéri, il devra le compenser obligatoirement. S'il meurt sans avoir pu s'en acquitter, les siens feront une aumône.

Celui qui, par erreur, a bu de l'eau le matin n'a pas à s'en faire de souci : l'eau ne fait que passer, dit-on; mais s'il a pris de la nourriture, il devra compenser ce jour et ne rien manger ce même jour. Pareillement, celui à qui on aura fait une piqûre médicale au celui qui aurait rendu.

Faire l'aumône expiatoire du Ramadan est chose permise : ne dit-on pas : "Qui ne peut compenser son Ramadan fasse l'aumône aux pauvres en échange." Mais, pour nous, Kabyles, cette manière de faire n'a pas cours. N'agissent ainsi que ceux qui ont peu de souci de l'au-delà et qui acceptent de rester

YefKa-t-idd i-leamma mer^a atteedel; u r yessefk ara
wⁱ ara t inafqen: winna, sezzlen-t medden, qqa^rn-as:

Yecça R^emdan f-etbehsist ubaran:

A z-d yefK Rebbⁱ adihan!

Mⁱ ara t^gallant tulawin gar-asent, qqa^rent-as, as-
mⁱ ara bdunt R^emdan: A heqq kra yerran tasadelt i-
llumma. Asmⁱ ara yfakk, qqa^rent: A heqq kra yekksen
tasadelt i-llumma.

Qqa^rent-as day-en, mⁱ ara t^gallant f-elha^ja: Amn-
iyi: ur yessefk ar^a adeskiddbey: tahatent er-R^emdan,
(ney: tisseylit er-Rebbi), deg-mi-w! Dya ttide^t as-
mⁱ ara d-yehder waggur er-R^emdan, s-elq^edra n-Sidi Rebb-
bi, ur en^eerrq ar^a ula ff-ueeqqa l-lemlehi.

Win yecčan R^emdan s-e^ttamenni, has yerra-t, ur
as yetsemni^h ara Rebbi. Ula d amudin yenterren, a t
yuzum, haca m^a ur ifukk ara tamellalt. Lameena, mi-
gg-e^hla, a t yerr b-essif fell-as. Ma yemmut, ur yerrⁱ
ar^a, a s-t efdun imawlan-is.

Win ara y^hazmen, s^sbe^hi yesw^a aman, ulac uyilif:
qqa^rent: Aman mezzubit. Ma yecça lqut, a t yerr, yer-
n^u ur ite^tt ar^a ass-enⁿi: ula d win yewten tissegnit
ney d win d-yerran.

Feddu r-R^emdan ye^hilel: yella degg^o-awal: Win ur
nezmir ar^a adyerr R^emdan-is, adiseddq i-ygellil. La-
meena yur-ney s-Leqbayel, feddu r-R^emdan ur yez^zi a-
ra, haca win wer neclie ara di-lahert, win isem^mden

dans une situation douteuse : ceux-là font l'aumône expiatoire.

Nos marabouts disent : "Cette compensation du Ramadan, nous ne l'admettons pas : si nous entrouvrons la porte, tout le monde se mettra à manger pendant le mois de jeûne, même ceux qui ne sont que peu malades. Le péché retombera alors sur nous."

Celui qui est mort ou sur le point de mourir, s'il n'a pas pu compenser son Ramadan, s'il a mangé, c'est à ses parents vivants de faire l'aumône expiatoire : autrement il ne trouve pas le repos dans l'autre monde : il s'en lamente quand on le consulte (7) : "D'avoir mangé me serre la gorge et m'empêche de réciter la Formule : je ne peux trouver le repos."

Il demande aux vivants de lui obtenir le pardon en faisant l'aumône. C'est l'un de ceux qui l'auront le plus aimé qui, de bon cœur, jeûnera à sa place. On donne, en aumône expiatoire pour un défunt, de tout ce qu'il mangeait de son vivant.

A celui qui est toujours malade, qui est chaque année incapable de faire le Ramadan, qui fait l'aumône expiatoire, Dieu ne tient pas rigueur ; mais il doit se racheter chaque année (8).

Deura faire le jeûne expiatoire celui qui aura tué un être vivant, soit un petit enfant, soit un chat. Le jeûne expiatoire pour un chat est plus rigoureux que celui de la mort d'un bébé : les chats, en effet, deviennent des Gardiens (9).

Celui qui fait le jeûne expiatoire doit manger comme tous les autres membres de la famille : il ne devra pas y ajouter même un grain de sel.

Celui qui a tué un chat doit faire un jeûne expiatoire de soixante jours et il doit, en outre, faire aumône aux pauvres d'une mesure (de grain) correspondant à la taille du chat : il doit prendre (la bête morte) par la queue et mesurer

f-elmeymun, ara t yefdun.

QQaren yemrabden-enney : Feddu-yagi r-remdan, ur t enqebbl ara : ma nga-yasen tabburt, a t eççen merra leamma, ula d win ihelken cwiṭ ; yern^u a dd erren edd-nub s irawn-enney.

Win yemmuten, w i n teliweš elmut, ur yerrⁱ ara remdan-is, yeçça, imawlan-is s-at-eddunnit feddun-as-t, eela-haṭer yetda-d yis-s di-laḥert : yeggar-it-idd ula deg^g-sensi : Yemearṛṛṛ-iyi f-eccada ; ur i yigⁱ ara^a ad-sersey aqerruy-iw !

Yessutr-ed essmaḥ degg-at-eddunnit ad as efdun. D win eezizen fell-as, meṣub dwin i s-t isemmhen segg-ul ara t yuzumen degg^g-emkan-is. Ttseddiqen i-feddu r-remdan bbin yemmuten ayen dg i yeçça.

Ula d win ihezlen, ma yeçça-t Kul-seggas, ifeddu-t, isemm^h-as Rebbi. Ilaq a t ifeddu Kul-seggas.

Igg-eṭṭuzumen takeffart, dwin yenyan erruḥ, ama d eḷḷufan ama d amcic. Takeffart bbemcic tewer i-feddu aḥir en-tin n-eḷḷufan : imcac ṭṭuyalen d i-es-sasen.

Win ara yuzumen takeffart adyeçç Kan am neṭṭ^a amm-at-weḥham : ur yezzeḡgid ula d aseḡqa l-lemlen fell-asen.

Win yenyan amcic, ilaq adyuzum takeffart en-seṭ-ṭin-yum, yern^u adiseddq i-ygellilen ayn ara yektilen lebden bbemcic : adyeṭṭ^f amcic di-tzeekukt, a t yektil

le grain, blé ou orge, jusqu'à ce que la queue soit enfouie ; il y ajoute ce qu'il faut de condiments pour cette quantité.

Il y a des (mères) qui couchent leur bébé près d'elles afin de leur donner à téter. Celle qui étouffe son enfant devra faire le jeûne expiatoire "d'au delà de cœur". Si elle n'a pas perdu la tête et a récité la profession de foi, elle ne jeûne que deux mois ; si elle n'a pas récité la formule, elle doit ajouter dix jours de jeûne.

Ce jeûne expiatoire doit être continu. La femme ne le commence que quand elle est enceinte ; mais elle doit faire chambre à part avec son mari. Elle doit le commencer chez elle et le rompre aussi chez elle, à l'endroit même où elle a commencé. Pour le rompre, elle ne prend pas de la nourriture : elle doit se faire accompagner de la sage-femme, ou de sa mère, ou de sa belle-mère, qui l'emmènent au bord d'un talus : la sage-femme immole un lapin ou un poulet sur son ventre, puis elle broute des herbes amères du talus, trois fois à droite, trois fois à gauche. Elle revient chez elle et prend un bain complet. Le lapin, personne n'en mange sauf elle, la sage-femme, sa mère ou belle-mère : celle qui l'a accompagnée.

Il y a des femmes qui jurent au nom d'un jeûne expiatoire. Si elles se parjurent, elles doivent jeûner trois jours.

Celle qui jure en disant : "J'm'engage à un jeûne expiatoire !" (prononce un) serment irrévocable. Il ne faut pas la faire se parjurer :

s-enneema, ama d irden, ama ttimzin, haca ma termel etzeekukt-is ; adyernu daynayn ilaqen bbayn ara yeeqqren elqut-eni.

LLant tiden yesganen ellufan-ennsent degg-usu yer-tama-t-sent i-wakn a s efkent adyetted. Tin ara yenyen emmi-s attuzum takeffart uzun-tasa. Ma ttebbt iman-is, mehsu ur t yeffiy ara lesqel, atcehhed, attuzum kan cehrayen ; ma ur tcehhd ara atternu eecr-eyyam.

Takeffart-eni, ur ilaq ara a t tefreq : ur t etbeddu ara haca ma tella s-tadist. Yernu, ilaq atteszel iman-is ula i-yides. Asmi ara t tebd, degg-ehham-is ; asmi ara tetter, mehsu asmi ara t etfakk, attetter degg-ehham-is anida t tebd. Ur ilaq ara at-tetter f-elqut : yessefk haca ma tedda yid-s elqibla, yemma-s ney tamyart-is. A tt awint s ababdar : lqibla attezlu awtul eny ayaziq f-eteebbut-is, s akin a d ehbej deg-babdar timerzuga : telt-merrrat f-yeffus, telt-merrrat ef-zelmad. Ad-ruh s ahham, a d-eccucef yak. Awtul-eni, ur t itett hedd haca nettat d-elqibla yak d-yemma-s ney tamyart-is, tin yeddand yid-es.

LLant tulawin yetgallans-etkeffart, qqarent-as : Takeffart uzamey ! ney : N-tin uzamey ! Ma shentent-ettent, ilezm-asent aduzument telt-eyyam.

Tin ara yeggallen astini : Tlezm-iyi tkeffart ! limin-is yeqda : ur ilaq ara a t yessekinet bab-is ney,

ce serait prendre la faute sur soi; elle devrait cependant jeûner trois jours. Celle qui dirait: "Je jeûnerai soixante jours en expiation!" doit s'exécuter si on la fait se parjurer. De même, celle qui dirait: "Je m'engage à faire le jeûne de SiLhadj Tahar (10)" doit jeûner jusqu'à la fin de ses jours.

- II -

L'AUMÔNE de PLEIN GRÉ

L'aumône, (elhiijj yef-tebburt, ce Pèlerinage que l'on fait sur le pas de sa porte pour accueillir les pauvres), a toujours été en honneur en Kabylie. Les notes, dires et récits populaires, qui vont suivre pourraient le confirmer. En même temps qu'une tournure égalitariste, on retrouve, dans la mentalité populaire, une grande commisération pour les pauvres. Tel, pauvre lui-même, partagera ses maigres ressources avec plus pauvre que lui. Une enquête menée sur les disponibilités d'une famille pour l'obtention d'une bour-

ma ulac, yebbi ddnub deg-s. Ma ttinna, attuzum telt-eyyam. Tin ara yinin: Aduzumey takeffart en-settiniyum! ilaq a t tetttuzum ma shientent-ett. Ula ttin ara yinin: Aduzumey takeffart en-Si Lhajj Taher! a t tetttuzum alamma yefna leemr-is.

se scolaire à un jeune garçon a dévoilé que cette famille vivait pour la grande part de l'aide charitable des voisins.

Il est sans doute superflu de faire remarquer combien les notions, religieuses ou sociales, touchant l'aumône en ce pays se rattachent dans leur expression à celles de l'Ancien Testament. "Pour toute la Bible, l'aumône, geste de bonté de l'homme pour son frère, est d'abord une imitation des gestes de Dieu qui, le premier, a fait preuve de b o n t é envers l'homme." (Cf. Vocabulaire de Théologie Biblique, Edit. du Cerf, Paris, 1962).

APHORISMES et RÉFLEXIONS concernant l'AUMÔNE

Qui veut aller au Ciel doit prier, jeûner et faire l'aumône : tels sont les fondements de la religion.

Malgré cela, celui qui jeûnerait et prierait sans faire l'aumône, surtout aux jours des fêtes religieuses, ne trouverait aucun mérite auprès de Dieu : c'est l'aumône qui ouvre les portes (de ses faveurs).

On désire donc avoir plus que le nécessaire pour pouvoir venir en aide aux pauvres. On dit : Seigneur, donnez-nous de quoi donner ! et encore : Seigneur, donnez-nous la mie (du bon pain) et ouvrez nos mains.

L'aumône est tout bénéfice : elle aplanit les difficultés, en ce monde et en l'autre.

En ce monde, elle est une sauvegarde : elle écarte le malheur de celui qui la fait et prolonge sa vie.

L'aumône repousse le malheur (11) : elle ajoute, sans doute, à la durée de la vie.

Dans l'autre monde, réjouis-toi, toi qui l'a pratiquée : ta face resplendira comme le soleil ou comme la lune en son plein.

Qui ne fait pas l'aumône ici-bas n'a rien à espérer dans l'au-delà.

Celui qui veut des provisions de route pour le tombeau (doit savoir que) c'est en cette vie qu'on les prépare.

- Wi-byan adyekcem eljennet, adyezzall, adyuzum, adiseddeq : d win i d ellsas n-eddin.

Ula d akken, win yuzamen, yezzull, ur iseddeq, laḥeḍda di-leṣwacer, ur s tebbiq ara yur-Ṛebbi : d essadaq^a ig-tellin tibburā.

- SSaramen meddn adekfun leḥṣaṣ-ennsen i-wakkn ades-siwden igellil : qqaren : AṚebbi, fk-ay i g ara nefk! Ney : AṚebbi fk-ay imassen, tefsiq-ay ifassen!

- SSadaqa tenfee atas : tesḥedday di-leṣwur, ama di-ddunnit, ama di-laḥert.

- Di-ddunnit, essadaqa tnejju, teṭṭarra-yas elmuṣayb i-bab-is, teṭṭewwil-as di-leṣmer.

- SSadaqa tetteggir elfalaqa /elmuṣiba/ ;
Waqila trennu kra di-lmudda.

- Ma di-laḥert, efreḥ, a bab-is : udm-ik adinewwr am-yitij eny aggur en-tziri.

- Win wer nettseddiq di-ddunnit-is
Ur yerbili di-laḥert-is.

- Wi-byan aswin uzekka,
Di-ddunnit ig-eṭṭebba.

Celui qui prie, fait l'aumône
Et ajoute un œuf aux jours de fête (12)
Trouvera (son compte) dans la difficulté.

A quoi sert ce que l'on a mangé ?
A quoi bon ce que l'on a laissé ?
Seul est utile ce que l'on a donné :
On le retrouvera de l'autre côté.

On donne en aumône ce que l'on a sous la main : de la farine, du pain, voire des figues sèches ; mais, vous savez, il vaut mieux donner ce qui est encore tout chaud.

La bouchée (de nourriture) chaude vaut une bourse de pièces d'or : celui qui la donne obtient la bénédiction de Si Ahgène Chader /ou : de Chikh Abderrahmane (13)/.

Aussi, en s'approchant de la table, on a soin de dire : "Seigneur, envoyez-nous un bon Croquant : que celui à qui Vous la destinez vienne la manger." ou : "Envoyez-nous celui qui en est digne, à qui elle est destinée."

On donne aussi des habits à ceux qui n'en ont pas. Celui qui n'a rien (d'autre) à donner, s'il porte deux habits sur le dos, en retire un et couvre celui qui n'a rien.

Si tu couvres celui qui va tout nu, Dieu te protégera en ce monde et les Anges te sauvegarderont en l'autre.

Pour l'argent, rares sont ceux qui en donnent : on peut dire que tout le monde en manque ; ceux qui en ont ne le sacrifient pas de bon cœur : leur main s'ouvre difficilement et l'on dit :

"Celui qui donne a du mérite ; l'autre, c'est son bien :
on doit le comprendre."

- Win yezzallan yettseddiq
 Adyefk tamellalt i-ttezwiaq :
 A t-in yaf di-tegni³t n-eddiq.

- Ur yenfis win yeççan ;
 Ur yenfis wi ð-yejjan :
 Ig-nefsen d win yefkan,
 Ufan-t-in yezwar s amkan.

- TTseddiqen ayen ð-ufandelwajed : ama d awren, ama
 d aḥbiz, ula d iniyman : ulakkayn, awufan, a buna-
 dem, attefked ayen yesean ireḡḡen.

- Taleḡḡimt yekman teedel tteyrart el-lwiz : win t yef-
 kan, yerqa-t Si Hsen Cađer, / ney : CCih sebderreh-
 man/.

- FF-ayagi, m¹ ara nqerreb yel-lqut, neqqar-as : A Rēb-
 bi, gr-ed elmmen : win umi yeqsem a t yeçç ! n e y ;
 Win g ihall, egr-it-iḏ ! Win umi yekteb yegr-ed.

- TTseddiqen ula d ellebs^a i-win yellan eeryan. Win
 ur nese¹ ara lwajed, ma yelsa snat lehiwayej eff-
 eerur-is, adyekkes yiwet, adyesser winur nese¹ ara.
 Ma tessreḡ win yeddaneeryan, ak yesser Rēbbi di-
 ddunnit, ak essrent elmalayekkat di-laḥert.

- Ma d idrimen, qlil w¹ i tn-iḏ yettāken : meḥsub ḥussn
 ak ; yernu w¹ i ten yesean, ur ten yettsebbil ara
 wul-is : icudd ufus-is. Fell-as i qqaren :
 Win yefkan kra, d lujur ; wa-nniḡnin, dayla-s, mee-
 dur.

Cependant, sa vie n'est pas heureuse et son au-delà ne vaudra guère mieux : il ne pense qu'à son argent et ne voit pas le pauvre tout près de lui. Celui qui a le cœur tendre, même s'il est pauvre lui-même, j'a i t l'aumône même avec rien : il donne de l'eau à celui qui a soif.

S'il n'a pas de nourriture cuisinée, il fait l'aumône de sa parole : il met l'aveugle sur son chemin.

Heureux es-tu, toi qui donnes de tes biens : tu le retrouveras dans l'autre vie. Mieux vaut encore donner ce que l'on a soi-même reçu : rien n e vaut cette aumône.

L'aumône est supérieure à tout. Si quelqu'un dit : "Je vais aller à La Mecque", il vaudrait mieux qu'il fasse son pèlerinage sur le pas de sa porte, qu'il donne aux malheureux de son pays, au mendiant qui vient à sa porte et ne le renvoie pas déçu : celui-là s'est déjà purifié : il est inutile qu'il aille à la Kaaba bénie (14).

La galette fumante vaut mieux que La Kaaba aux (belles) murailles.

Il est bon pour toi, homme, de faire l'aumône, mais pense d'abord aux tiens :

Celui qui veut visiter les lieux saints, qu'il fasse le bien et pense d'abord à ceux de sa famille.

Si, en faisant l'aumône, tu chagrines quelqu'un qui te regarde parce qu'il désirerait le don pour lui, si tu ne penses pas d'abord à lui faire ce plaisir, c'est comme si tu n'avais rien fait : tu es comme le palmier qui projette son ombre au loin et dont le tronc e s t exposé au soleil (brûlant).

L'aumône que tu estimes devoir faire, Donne-la d'abord à qui y a droit.

Lameɛn^a ur tezhⁱ ara ddunnit-is, u r telhⁱ ara la-
hert-is. Yetthemim kan f-yedrimm-is: ur iwal^a ara a-
meybun s idis-is. Win umi knin elqelb, hasd igellil,
yettseddiq ula degg-ulac: a s yefk amani-win ifuden.

Ma ur yes^ei ara nmal, Adiseddeq es-wawal;

A s iml abrid i-wderyal.

- Ammarezg-ik, a leebd ara yseddgen degg^o-ayen tesseid;
a t-in tafed dinma. Laɣya tikci n-tikciⁱ, ulac i t
yecban.

- SSadaqa tif ak ka yellan. Ula dwiwin ara s yinin ad-
hujjey, awufan adihujj eqbel z-dat-tebburt-is, ad-
yefk i-ymeyban n-etmurt-is, adyefk i-ssayel ma ybedd-
ed ef-tebburt-is, ur t yettarr^a ara hayeb. Winna yes-
sard iysan-is, fihel ma yebbed elkeɛba ccrifa.

Taħibult em-lefwar Aħir n-elkeɛba mm-leswar.

- SSadaqa telha-yak, a bunaɛem, lameɛna yessefk at-
tezwired degg-at-wehham-ik.

Wi-byan adizur lemɣam, Adyehdem lewɣam,

Adyezwir degg-at-wehham.

- Ma yella wi dg itebbiq leɣcac tseddqeq yestebɛ-ak
es-wallen, yebya-t wul-is, ur tezwird a r a deg-s,
amzun ur tseddqeq ara: keccini tuyald am-tezdayt yet-
taken tili m-ebeid, eljedra-s tesweqqh i-yitiij.

- Ur tteffy ara ssadaq^a ilaqen:

A t yecc elqelb yestehqen.

Rien ne vaut l'aumône faite avec discrétion : Dieu la pèse grain à grain. On dit : Donne et cache ta bonne action.

Il vaudrait mieux ne pas faire l'aumône que de donner à regret.

On dit aussi : Donne simplement ou laisse simplement, et : Enlève une pincée ou bien cache purement et simplement : si quel qu'un entre chez toi et voit ce que tu as, prélève-en une portion si cela peut lui faire envie, ou bien cache (tout), qu'il ne voie rien.

Si tu donnes quelque chose, donne en une seule fois et non pas jour par jour : tu n'aurais plus de mérite.

Que celui qui veut louer Dieu
Le loue (en donnant des aumônes) de grain ;
Qu'il donne la bouchée toute chaude :
C'est ce qui vaut pour l'autre vie ;
Mais "Il n'y a de Dieu qu'Allah",
Les enfants le chantent (sans respect) dans les champs.

Mère chérie, maman,
Azraël serait-il trompeur ?
Celui qui prie et fait l'aumône,
Je l'ai vu ruisselant (sous les coups reçus) ;
Le voleur fourbe,
J'ai vu son visage (resplendir) comme un miroir.

(Veut signifier que l'aumône ne sert de rien sans le repentir le jour de la reddition des comptes).

- Ulac am essadaqa l-lekyasa : iwezẓn-it, Rebbi ttiweq-
qa. QQaren : efk, teffreq esserr-ik.
- Win iseddqen ilumm-it, ttihiṛ ma ur s iseddq ara.
QQaren day-en : efk kan ney ejj kan;
ney : BBi, ney yebbi. Meḥsub, winḍ-ikecmen, ma yufa-
t-id, bbi-yas cwiṭ ammar a t yetbes wul-is ; ney effr-
it, ur t yetwalⁱ ara.
- Ma tefkiḍ elHaja, fḱ-as Kan yibbass, maṣṣⁱ a s-t et-
heṣṣbeḍ kull-ass ; ney, ma ulac, ur k yebbiḍ.

Trois manières de donner : v. FICHIER, N° 88 (1965-IV)

- Wi-byan adidekker Rebbi,
Idekker eḶḶeh s-enneema ;
Yecceḥḥ talqimt tazeqqalt :
TTinn^a ig-ejuzn i-wzekka.
Wamma La ilh illa ḶḶeh,
TTawin-t warrac di-lehla.
- A yemma tazizt-iw, a yemma,
Ziy eezrayen d amyurri ?
Win yezgallan yettseddiq,
Hedrey mi teḥluli ;
Win yettakren iheddes,
Yerna-yas udm am lemri.

Seigneur, fais que mon cœur
 Soit comme une source : qui veut y puise.
 Seigneur, fais que mon cœur
 Soit comme un fourré : qui veut y fait du petit bois.
 Donne-lui aussi beaucoup d'argent,
 Pour qu'il puisse faire l'aumône aux malheureux.

RÉCITS GNOMIQUES sur L'AUMÔNE

Au temps ancien des Compagnons du Prophète, il y avait un certain Amar qui s'adonnait à la prière, entendait Dieu (lui parler) et s'entretenait avec lui, tellement il en était aimé.

Un jour, Dieu voulut se rendre compte de la réalité de l'amour de Sidi Amar à son égard :

— Amar, lui dit-il, aujourd'hui je serai ton invité : prépare ce que tu as.

— Avec plaisir, Seigneur, répondit Amar rempli d'aise : je nage dans la joie à la pensée que vous voulez venir chez moi.

L'heure fut fixée. Puis, Amar rentra chez lui, fit prendre tout ce qu'il avait et tout cuisiner pour Dieu qui devait venir chez lui.

Le repas se trouva prêt de bonne heure. Le Compagnon attendait son hôte. Quelqu'un cria :

— La nourriture de Dieu, croyants !

- A Rēbbi, tegd-as i-wul

Am tala : wu-byun yaġem.

A Rēbbi, tegd-as i-wul

Amm-ehriq : wu-byun yezdem.

Ternuġ-as idrimn aṭas,

Adiseddq i-ygellilen.

Zik, asmi llan eṣṣuħaba, deg-sen yella yiwn, ism-is Sidna umer. Yezḡalla, iselli i-Sidi Rēbbi, iheddr-az-ā degg-akken t iħemmel.

Ass-en yeby^a Uħellaq adizer ma degg-ul i t iħemmel Sidna umer. Yenna-yas :

- A umer, ass-aġⁱ adiliy d inebgi yur-ek : ad iyi theggiġ ayen tessiġ.

Sidna umer yefreħi, yenna-yas :

- Yirbeħi, a Sidi Rēbbi : aql-iyi di-lferħ ameġ-ran imi tebyiġ attiliġ d inebgi-w.

Sbedden leawam. SSyen iruħ Sidna umer s aħħam-is, yeddm-eġ kra yessa, inawl-as-t i-Sidi Rēbbⁱ ara dd-iruhien yur-es.

Tṭeam yewjed zik. Yeṭraj^u uṣeħbi melmⁱ ara dd-i-ruħ inebgi-s. Yeġġel isawl-eġ yiwen elħelq :

- Tṭeam er-Rēbbⁱ, a lmuħmin !

On lui répondit :

— C'est destiné à quelqu'un : cherche ailleurs.

Le mendiant s'en alla. Peu après, il revint crier :

— Quelque chose à manger, pour Dieu, Croyants !

— Nous attendons quelqu'un, dit Aomar : tâche de réussir à trouver quelque chose et que Dieu t'assiste !

Après un peu de temps, il revint encore, disant :

— La part à Dieu, bonnes gens !

Sidi Aomar s'impatienta :

— Eh bien, mes amis, dit-il, pour une fois que j'attends Dieu à manger, les mendiants sont tous là. Par la peine que j'ai prise, je ne donne rien à personne !

Le mendiant s'éloigna. Sidi Aomar attendait toujours son invité qui ne venait pas. Découragé, il perdait sa belle humeur. Vint l'heure de la prière : il s'y rendit comme à l'accoutumée.

Sa prière finie, il dit à Dieu :

— Enfin, Seigneur, qu'ai-je donc fait pour être ainsi déçu ? J'ai fait préparer tout ce que j'avais et vous n'êtes pas venu !

— Aomar, répondit Dieu, c'est par trois fois que je suis venu chez toi et tu m'as écarté de ta porte.

— Comment, Seigneur ? Moi qui m'impatientais à vous attendre, je vous ai renvoyé trois fois ?

— Oui, Aomar : lorsque quelqu'un a crié : "A manger, (pour l'amour) de Dieu, Croyants !" c'était moi sous la forme d'un ange. Pourquoi te disait-il : "La nourriture de Dieu !" ? C'est qu'il venait chercher cette nourriture que tu m'avais fait préparer. Tu as manqué de sagesse : pensais-tu que j'allais venir en personne, ou que j'allais manger moi-même ?

RRan-az-d :

— Yeqsed, nadⁱ anda-nniqen.

Iruh essayl-enni. Cwiṭ akka, yuyal-d inebbeh :

— TTeam er-Rebbⁱ, a lmumnin!

Inetq-ed yer-s Sidna eumer :

— Yeqsed, atrebheḍ : akk-idd iyit Rebbi.

Iruh. Yeqqim-en cwiṭ, yuyal-d, isawel :

— TTeam er-Rebbⁱ, a lmumnin!

Sidna eumer yezzeef cwiṭ :

— Ayyaw, a lmumnin! Ass-agiⁱ imi la tṛajuṯ Sidi Rebbi d inebgi, eumen-d essaylin. Aheqq el-lestab-iw, ma yeffy i-yiwen!

Iruh igellil-enni. Yeṭraju Sidna eumer inebgi-s, ur d-yusⁱ ara. Yuyes, teshesr-as enneyya. Yebbḍ-ed lawan n-etzallit : iruh am elcadda.

Armⁱ ifukk tazallit, yenna-yas :

— Annay, a Sidi Rebbi, acu ḥedmey eenⁱ imi yi ṭhedeed? Heggay ayn ak eseiṯ i-keçç ur en-tusiḍ ara!

Yerra-yas Sidi Rebbi :

— A eumer, telt merṛat inn-usiṯ yurek, terriḍ-iyi-d yef-tebburt.

— Amk, a Sidi Rebbi? Nekk iharen melmⁱ ara n-tased, rriy-k-id telt-merrat?

— Ih, a eumer : mi nn-isawl akken elhelq : TTeam er-Rebbⁱ, a lmumnin, d nekk inn-iruhien di-lmelk-enni. Acimⁱ ik-en yenna : tteam er-Rebbi? Eslaḥater yer-et-team i yi theggaḍ iyr i-nn iruh. Ttamussnⁱ i k-ṭ yekksen : eeni tyilled d nekk s-yiman-iw ara n-yasen eny ara t yeççen?

— Pardonnez-moi, Seigneur : c'est vrai : je me suis trompé.

Depuis ce temps-là, la coutume est restée, pour les mendiants, de crier : "(quelque) nourriture de Dieu, Croyants !" Cela signifie que la nourriture qu'ils demandent pour l'amour de Dieu, c'est l'aumône. Quand un mendiant crie à la porte, c'est de la part de Dieu qu'il réclame son dû et celui qui fait l'aumône donne à Celui qui l'a envoyé.

Il y avait autrefois un homme affilé à un chikh. Celui-ci lui demanda :

— Qui donc aime Dieu ?

— Moi, j'aime Dieu, répondit l'autre.

Un jour, il alla au marché acheter de la viande pour sa famille. Le soir, quand la viande fut cuite, il la distribua à ses enfants, gardant pour lui une tranche. Un mendiant se présenta (à la porte) et cria :

— La part à Dieu, braves gens !

Notre homme tenait son morceau de viande : il se dit : Je ne donnerai pas ce morceau à ce mendiant : il ne lui servirait pas à grand-chose : si peu de nourriture !

Quand le pieux disciple revint chez son Maître, celui-ci lui demanda encore :

— Qui aime Dieu ?

L'autre répondit comme la première fois :

— C'est moi qui aime Dieu.

— Toi, tu n'aimes pas Dieu.

— Semmi-iyi¹, a Sidi Rabbi : ttidet² : yel³tey.

Tura yeqqim-ed ttannumi : ssawalen essaylin : TTeam er-Rebb¹, a lmunmin ! mehsu²b et³team yeby^a a t yefk eb-nadem yeff-udem en-Sidi Rabbi, dessadaqa. Ihi, mi g-sawel igellil yef-tebburt bbalbeed, si-ljiha n-Sidi Rebb¹ ig-sawel. Win i s-d iseddqen, i-win t-idd iceg-geen i-mi g-seddeq.

Zik-emmi, yella yiwen, d ahuni n-eccih, yenna-yas eccih-is :

— Anw^a ihiemmlen Rabbi ?

Inetq-ed winna, yenna-yas :

— D nekkini¹ ig-hiemmlen Rabbi.

Yibbass, ahuni-nni¹ iruh er-essuq, yuy-d aksum i-wehham-is. Tameddit, akken yebba weksu²m, iferq-it i-warraw-is ; yejja yiwen weftat i-yiman-is. Yusa-d yiwen essayel, inetq-ed, yenna-yas :

— Tin er-Rebb¹, a lmunmin.

Winna yettf aftat bbeksum deg²-fus-is, yenna-yas degg-ul-is : Ur et³taky ara^a aksum-agi¹ i-ssayl-agi : acu s-d yebbi ? Decciteh n-et³team.

Ahuni-nni, asmi¹ iruh-ed er-eccih-is, icawd-as winna :

— Anw^a ihiemmlen Rabbi ?

Yenna-yas uhuni-nni¹ amn-ass amezwaru :

— D nekkini¹ ig-hiemmlen Rabbi.

Yenna-yas eccih-is imir-en :

— Keccini¹, ur thiemmel²t ara Rabbi.

Le confrère demanda :

— Pourquoi donc ?

— Quand il est venu (chez toi) un mendiant, c'était moi. Tu as refusé de me donner le morceau de viande que tu avais dans la main. Cela suffit : ne reviens plus chez moi.

(Il s'agit) d'un (homme) qui voulait aller au Pèlerinage. De cœur, il le souhaitait ardemment, mais sa bourse ne le lui permettait pas. Ses compagnons firent leurs préparatifs de départ ; lui, il dit :

— Je ne peux pas partir : que Dieu vous facilite (la route).

Il rassembla tout ce qu'il put. Le jour où les Pèlerins font la station à Arafâ, il immola un bœuf, le fit cuire et distribua en aumônes tout ce qu'il avait amassé. Dieu ôta le voile (du mystère) des yeux des Pèlerins en route pour Arafâ : ils le virent : il était arrivé le premier ; il faisait "station" devant Dieu et tenait le mouton qu'il avait égorgé. Ils se dirent : Il a dû prendre un autre chemin et arriver avant nous. Ils n'y comprenaient rien.

En rentrant du Pèlerinage, ils le trouvèrent chez lui : nouvelle surprise. Ils lui dirent :

— Comment cela se fait-il ? Tu es arrivé le premier à La Mecque et te voilà le premier chez toi. Tu nous avais pourtant dit que tu ne partirais pas.

— Ne vous moquez pas de moi, dit-il : j'en suis pas parti et vous me trouvez chez moi.

— Par tous les Pèlerins, dirent-ils, c'était bien toi le premier arrivé : nous t'avons vu : tu tenais un mouton !

Il leur dit :

Yenna-yas uḥuni-nni :

— Acu yer? CChih-enni yenna-yas :

— Asmi yusa ssayel, d nekkini¹ i-n yusan : tugid ad iyi-ḍ-efked aftat-enni yellan deg³-fus-ik. Dayen, ur ḍ-eṭṭas ara yur-i.

F-yiwen yebya^a adiruḥ el-lhi.jj. Swul-is, yebya^a ad-yeddu, s-tehrit-is ur yezmir ara. Dya tarbast-is heggan ak¹ adruhen, neṭṭa yenna-yas :

— Nekk, ur ezmiry ara^a adedduy : ruhet, adisahel Rabbi !

Neṭṭa^a ihegga^a ayn umi yezmer. Ass-enni¹ i ff i weqqfen di-eṛafa, yezla^a ikerri, inawl, iseddq ayen ḍ-i-hegga. Yekks-asen Rabbi lhi.jab i-lhejjaj-enni¹ iruhen yer-eṛafa, walan-t. D neṭṭa^a i d amezwaru : iweqqef, yettf ikerri yezla. Imir-n ennan-as : Ihulf-ay-ḍ abrid yezwar-ed degg^o-ehham. Wehmen.

Asmi¹ i dd-usan di-lhi.jj, ufan-t-id degg^o-ehham : wehmen day-en. NNan-as :

— Amk akka ? D amezwaru sel-lKeeba, d amezwaru s ahham ? Yernu tenniḍ-ay : ur tedduy ara !

Yenna-yasen :

— Ur tkelliht ara fell-i. Nekkin¹ ur eddiy ara. Tufam-iyi-ḍ degg^o-ehham. NNan-as :

— A heqq kra dd-ihujen, ar amezwaru d keccini : mwala-k : tettfed ikerri deg³-fus.

Yenna-yasen :

— Le jour où vous m'avez vu en "station" devant vous j'avais donné en aumônes tout ce que j'ai pu.

On lui donna le titre de "hadj" comme aux autres et on fit une fête en son honneur. On comprit qu'il avait accompli son Pèlerinage en vertu du mystère : le Pèlerinage sur le pas de sa porte.

On raconte qu'un homme désirait depuis longtemps aller au Pèlerinage de La Mecque. Avant son départ, une femme très pauvre accoucha. Allant chez elle, l'homme trouva une maison sans provisions de bouche. Il lui acheta ce qu'il fallait : un mouton, des œufs.

Enfin, il partit pour le Pèlerinage. Quand il arriva là-bas, le Chérif de La Mecque lui dit :

— Pourquoi es-tu venu ? Je t'ai vu faire le Pèlerinage.

L'homme s'étonna de s'entendre dire qu'il avait déjà accompli le Pèlerinage : il répondit :

— Je ne suis jamais venu ici de ma vie : c'est la première fois.

Le Chérif de La Mecque lui dit :

— Il est vrai que tu auras fait deux fois le Pèlerinage : la première fois, (c'était) quand tu as eu pitié de l'accouchée.

Un soir, le Prophète était avec ses Compagnons pour s'acquitter envers le Maître (15) : ensemble ils firent les prosternations, ensemble ils achevèrent.

Quand le prêche fut terminé, comme ils trouvaient du

— Ass-ennⁱ i ff iyi twalam weqqfey ez-dat-wen, seddqey ayn umi zemrey.

SSawaln-as elhijj am nitni, wqemn-as tameyra : fehmen ihuj-ed di-lbadna : elhijj-is z-dat_tebbert.

Hekkun yella yiwen, si-zik yeby^aadiruh adihuj. W-eqbel elhijj-is, terba-d yiwet_tmettut tameybunt. Iruhi wergaz-enni, yekcem yur-es, yuf^a ahham ula d a-cu ara teçç. Yuy-as ayn ilaqen : aherfi tmellalin.

Yibbass, iruhi el-lhijj. Asmi d-yebbed ar dinna, ecrif en-Mekka yenna-yas :

— Keçcinⁱ, acimⁱ i d-ruhed ? Zriy-k ethujjed.

Yewhem wergaz-enni mⁱ i s-d yenna : Tusid yagi di-lhijj. Yenna-yas :

— Ur d-usiy ara di-lsemr-iw : d abrid amezwaru i d-ruhey.

Yenna-yas ecrif en-Mekka :

— D eşselih thujjed mertayen : abrid amezwaru mi tyaded ennafsa.

Tameddit bbass, yennejmae eRrsul d-essuhaba-s, ar d-efken elheqq i-bab-ennsen. Weddan yeff-ebriid, kfan yeff-ebriid.

Deg-mi tfukk elhetba, zran yessedsay-itn-idd u-

plaisir à causer, ils cherchèrent un coin pour s'asseoir commodément. Ils conversèrent, plaisantèrent et ne sentirent pas le temps passer : pour eux, déridier le front d'un homme fatigué, préoccupé, était considéré comme très méritoire. On entendait absolument tout : des poèmes épiques et religieux, des vers à sens caché. On ne songeait qu'à se distraire : personne n'avait de soucis, quand le Prophète se leva.

Son visage avait perdu ses couleurs : du côté où il regardait, on voyait la pâleur paraître sur les visages des Compagnons : plus de sourire, plus de gaieté. Chacun serrait les dents, dans l'anxiété.

— Compagnons, je dois parler : je ne peux pas vous le cacher : le Tout-Puissant a décidé que c'était maintenant le terme (de la vie) de Sidi Amar ben Khettab. Il a atteint sa limite : demain donc, mes amis, ce sera l'enterrement.

Tous laissèrent couler leurs larmes : soumis au Prophète, ils s'éloignèrent (en emportant) le souci du lendemain.

Aomar se trouvait chez lui : il dit à sa mère :

— Fais-moi cuire un pain.

Elle se mit (au travail). Il restait sur son lit, bien adossé. La galette était cuite quand un mendiant cria :

— Nourriture de Dieu, Croyants !

— Mère, dit Sidi Amar, donne-la lui : pour nous, nous en ferons une autre.

La mère pétrit une autre galette. Quand elle l'enleva de la poêle, la voix d'un autre mendiant arriva à l'oreille de son fils : il ordonna à sa mère de lui en faire l'aumône. Il ne restait plus qu'un peu de farine. Bref, (il en vint) sept : la farine, dans le récipient, était épuisée.

fesser-ennsen, m-kul-yiwen d anda yettekk^a adyeqqim. Ar heddren, tñecrahen : ur ukin a r a d-elhial isedda : yur-šen, win ara d-yefsinanyir^{bb}bin yeeyan, ^{bb}bin yen-neŷnan, yur-eş kada wa-kada l-lħasanat. Day-netta, kks-eđ acu mⁱ ur isell ebnadem : tiqsiđin d-eŷtedkir, d-isefra i deg tettegget tihħerçi. Yeqqim ezzh^u i-wass-is : ur iħemmem hedd i-wacem^a armⁱ ata yekkr-eđ enNbi.

SSura-s : usren-t idammen ; eljiha yer yemmuqel, yezree tewrey i-yqudam n-eşşuħaba. Wani-k, a tadşannⁱ, a lferħ-enni : zemmden ak tuymas, eŷrajun.

— A şşuħaba, ad awn iniy : ur liy elħekma adefrey : tumr-eđ elqedra r-Rebbi d lajelen-Sidi sumer ebn-uħettab : yebbeđ talast : azekka ttanŷelt ihⁱ, a w-ladi.

Tamurt teđleq i-ssedd imetti. Unzenf-enNbi, ruħen s-weybel uzekka-nni.

Yettay elhial, Sidi sumer degg^o-eħħam, yenna-yas i-yemma-s :

— Niwl-ay-d taħibult ^{bb}beyrum.

Tekker. Netta yettekk^a gg-usu. Simi tebba teli-bult, ata inebbh-eđ essayel :

— TTeam er-Rebbⁱ, a lummnin !

Yenteq Sidi sumer :

— A yemma, fk-as-t, ma d nekⁿⁱ a d-enaiwed.

Tekker temyart tegga-d tayed. Akken t-iħ-ekkes gg-eskir, yas-eđ eşşut inebgi-r-Rebbi-nniđen deg-mezyuy n-emmi-s. Yumer yemma-s a t eŷseddeq. Cwiŷ ^{bb}bewren yella. Lħaşun, armi d sebea. Awren di-lħila yenna :
na :

— Fils, que ferons-nous ?

— Patientons : d'ici à demain, il y a Dieu !

L'appel à la prière se fit entendre. Les Compagnons gagnèrent la mosquée : Aomar était parmi eux. Au Prophète, rien n'échappait, mais les Compagnons avaient l'esprit partagé entre la prière et le doute.

La Fatiha fut prononcée : ils restaient figés en pensant à ce qui se passait : bien sûr, ils ne voulaient pas la mort d'Aomar, mais le Prophète s'était dédit.

L'un voulut prendre la parole :

— Prophète, dit-il, que les Fidèles parlent à contre-sens, nous l'admettons, mais t o i, ce n'est pas possible.

— Sot que tu es, va donc chez Aomar et regarde son lit.

Les Compagnons se rendirent à la maison du héros de l'aventure : soulevant la literie, i l s trouvèrent un monstrueux reptile à sept têtes : chaque gueule était ouverte, mais coincée par une galette : il venait mordre Aomar mais ne l'avait pu.

Le Prophète n'avait donc pas parlé inconsidérément : les Compagnons le rejoignirent et lui racontèrent ce qu'ils avaient vu :

— Mes amis, dit le Prophète, parlant posément, l'au-mône soulage du mal ; elle ajoute, je crois, à la durée de la vie.

Au sujet d'un homme qui avait des enfants, une femme. Un jour, un ange se présenta à lui et lui dit :

— Prends garde : demain, ta femme va ramasser tout le linge pour le laver mais quand elle voudra l'étendre, au moment de mettre à sécher la dernière pièce,

— A mmⁱ, amk ara nehdem?

— Anneşber : ssya s azekka, Rebbi yella!

Lmudden yedden. Şşuñaba bbñden eljame : eumer, gar-asen yella. NNbⁱ, ur s yedrig wara. Ma d eşşuñaba^a, afus di-tzallit, wayed di-ttēhmim.

Lfañiha tetter, erşan di-lqasa yef-tedyant yedran : eumer, byan-t, maççi d lekdeb, ma d eNNbi, yerza iman-is.

Işella yiwn adyehder :

— A NNbi, neudd ellumma y a k atteskiddeb : ar keçç, d i wer jjin yella.

— Ay-amehbul, a keççini : awed yur-eumer, etmuqelt usu-s.

Ruñen eşşuñaba s aħham bbñnyef tedra. Refden us : afen talafsa mm-sebe^a iqerra : m-kul imi yelli, temcarrd-as tehbult : truñ-eñ atteqqes eumer, ur tezmir.

NNbⁱ ur yeskaddb ara : uyaln eşşuñaba yur-es, eñkan-as ayn ezran. Yenteq yer-sen eNNbi s-eləaqel :

— A tarwa, ssadaqa treffes lebla,

Waqila tezzeggid di-leemer mudda.

F-yiwen wergaz yes^a arraw-is, yes^a tameñtut-is. Yibbass, yebñed yer-s elmelk yenna-yas :

— Atan azekka tameñtut-ik, eass-it : attejmes aķ icetñidñ a tn-iñ-essired ; lameena, mⁱ ara dd-awd attalⁱ attefser icetñiden, acetñid aneggaru atruñ atkemmel

elle tombera et se tuera ; mais, ne lui dis rien.

L'homme ne dit rien à sa femme : il ne voulait pas avoir l'air de douter des paroles de (l'ange). Il ne dit rien mais le sort de ses enfants lui faisait peine.

Le lendemain matin, elle alla faire sa lessive et ne rentra pas de bonne heure. Quand elle rentra, sa belle-mère lui avait préparé son repas : un morceau de galette, un pot de petit lait, des figues.

A peine eut-elle déposé le linge, avant qu'elle se mette à l'étendre, l'ange cria :

— Nourriture de Dieu, Croyants !

Elle avait pris une pièce de linge pour l'étendre : elle la laissa et dit :

— J'arrive !

Elle donna le repas préparé pour elle et alla mettre son linge à sécher. Son mari l'observait, attendant le moment où elle allait tomber. Elle finit d'étendre son linge sans que rien ne lui soit arrivé.

Le lendemain, l'ange revint trouver le mari. Celui-ci dit :

— N'en aviez-vous pas dit que ma femme mourrait ?

— N'as-tu pas vu, dit l'ange, ce qu'elle a fait ? L'aumône écarte bien des malheurs. Le repas dont elle s'est privée pour le donner à un pauvre a ajouté de nombreux jours à sa vie : c'est ce qui l'a sauvée.

Il y avait une femme, dans le vieux temps, qui tissait la nuit aux dépens de son sommeil. Son mari et ses enfants étaient couchés. Un ange poussa sa

s-wefsar, add-eyli¹, afeemet. Lameen^a ur s-ä eqqar a-ra i-tmeṭṭut-ik.

Sakin, argaz-enni¹ ur s yenni¹ ara : ur yeby¹ ara adyerz awal bbinna. Yeqqim akka ; yaḍen-t warraw-is.

Azekka-nni ššbeḥi, tessard-eḍ, ur ä-us¹ ara zik. Akken ä-usa di-tarda, thegga-yas temyaṭt-is imekli, ttarebseṭṭ bbeyrum, taqbuct ggiy¹ ak d-iniymen.

Akken tesres iceṭṭiden, ma zal iten tefsir, yes-sawel lmelk-enni, yenna-yas :

— Tṭeam er-Rebb¹, a lmmnin!

Terfed aceṭṭid a t tefsir, ṭsers-it, tenna-yas :

— Yirbeḥi.

Truḥ tefka-yas imekli-nn¹ ara teçç. Truḥ tefsir iceṭṭiden, argaz iqur-e-iṭ melm¹ ara ä-eyli. Tfukk iceṭṭiden s-wefsar, ur tessei d acu ṭṭ yuyen.

Azekka-nni, yuyal lmelk-enni¹ armi d argaz-is, yenna-yas :

— Niṭ tenniḍ-iyi : tameṭṭut-ik afeemet?

Yenna-yas elmelk :

— Ur tezriḍ ara d acu teḥdem? Ššadaqa, atas i teṭṭarra l-lmušayeb. Imekli-nn¹ i ä-ekks i-tsebbuṭ-is, tefka-t i-wmeybun, atas is yerna di-lsemr-is : dwin-na i ṭṭ icufsen.

Tella yiwet tmeṭṭut, n-at-zik, ṭzeṭṭ degg-id, te-ṭsawaz. Argaz-is ed-warraw-is eṭṭšen. Lmelk yetteggir-

as

porte en disant :

— Madame Chabha, ouvrez-moi la porte, q u e puisse passer un malheur.

— A Dieu ne plaise, dit-elle : le malheur n'entrera pas : je vais l'écarter en donnant un plat (de couscous) à ceux qui font la prière.

L'ange poussa ainsi trois fois la porte ; trois fois elle fit la même réponse. A la quatrième, elle alla prendre de la farine, de la viande de conserve et cuisina un plat qu'elle fit cuire.

Son mari se préparait à aller à la prière. Elle hui-la le plat de couscous et dit :

— Emporte ça à la mosquée, pour ceux qui prient.

Il le prit. Après la prière, ils mangèrent et lui adressèrent des bénédictions.

L'homme revint chez lui et se prépara à aller couper du fourrage (de feuilles d'arbre). Il prit sa hachette pour couper des feuilles de frêne pour les bêtes. Ayant monté dans l'arbre, il tomba, mais sans se faire aucun mal. Or sa femme l'avait suivi pour voir ce qui allait advenir :

— Pourquoi m'as-tu donc suivi aujourd'hui ? demanda-t-il. Elle donna les raisons qu'elle put.

Puis, elle dit tout ce qu'elle savait :

— C'est le plat de couscous aux priants qui t'a sauvé.

— Je te donne ma maison, lui dit-il : agis désormais à ta guise : je me désiste et te laisse la responsabilité, car tu es une bonne femme, qui m'a sauvé la vie.

tabburt, yenna-yas :

— Anna Cabha, lli-yi-n tabburt a-n-teeddi lmušiba.
Tenna-yas :

— Ahafid! ur ā-eṭṭeeddⁱ ara lmušiba : a ṭ errey
s-etbaqect imezzulla.

Lmelk yetteggir-as-ṭ-iā telt merṛat. Teqqar-as
akkagi. Abrid wi-s-rebea-merṛat, tekker teddm-ed aw-
ren ed-weksun aquṛan, tnawel tessebb.

Yekkr-ed wergaz-is adiruh adyezzall. Tdehn-as
tarbut en-seksu, tenna-yas :

— A ṭ tawid al ljaamee i-ymezzulla.

Yebbi-ṭ. Zzullen, ççan, fkan-as elfaṭiḥa.

Yuyal-ed wergaz-enmi s aḥḥam, iṛuḥadiḥucc. Yeb-
bi tagelzimt adyeqdee leḥicic-en-teslent i-lmal. Akken
yuli, yeylⁱ ur t yuy wara. Yuy elḥial tamettut-is tebe-
it akkn atwalⁱ ayn ara yeḍrun. Yenna-yas :

— Ayn i yi-ā-tebeed ass-agi? Tenna-yas igg-
ellan d-wigg-ellan.

Tefika-yas, tenna-yas :

— TTabaqect imezzulla^a ikk imensen.

Yenna-yas :

— Fkiy-am aḥḥam-iw : ayn i myehwan ḥedm-it. KKsey
degg-iri-w, erriy-t s iri-m : imi ttamettut el-lsali,
tefdid-iyi-ā.

Il y avait un homme qui avait commis quatre-vingt dix-neuf meurtres. Il vint à résipiscence, se disant : Le jour où je mourrai, je ne sais pas quel grand feu me dévorera, mais je vais aller consulter un homme instruit pour savoir si je peux me racheter.

Il alla donc voir ce sage et lui dit :

— Alors, tu vas me dire, toi, l'homme savant, ce qui pourrait me tirer d'affaire pour ces meurtres que j'ai commis.

— Ta place est dans le feu (de l'enfer), dit le marabout : inutile de me parler de ces histoires.

Il porta la main sur lui, lui coupa la tête, ce qui fit le centième meurtre. Il se dit alors : Je vais aller consulter un autre marabout qui me dira le moyen d'en sortir, pas comme celui-ci : s'il ne me dit pas ce qui pourrait me racheter, je le tuerai lui aussi.

Il alla consulter un autre marabout :

— Maître, je viens te demander conseil.

— Bien. Dis-moi pour quoi tu viens me consulter.

— Pour quoi je viens te consulter ? J'ai commis quatre-vingt dix-neuf meurtres et d'un sage j'ai fait le centième. Si tu ne me conseilles pas (à mon goût), il se peut que je te tue toi aussi.

Comment répondit le vieux sage ? Il dit :

— Fils, je ne suis pas le bon Dieu : Dieu pardonne.

— Comment me pardonnerait-il ? demanda-t-il.

— Je vais te dire comment faire. Taille deux piquets

Zik yella yiwen yenya tessaw-tessin n-etmeğrađ.
Yuyal yemmyben di-r̄ray-is, yenna-yas : Asmⁱ ara mmtey,
ur ezriy ara ttimess tameğq̄rant ara d iyi-ççen ; lames-
na adruheyy adciwrey yiwen elɛalem m^a adefduy iman-iw.

Iruhi yel-lealm-enni, yenna-yas :

— Tur^a, ad iyi-đ-emleđ, keçç d elɛalem, d acu
ara yi-sellken di-tmeğrađ-enni nyiy.

Amrabeđ yenna-yas :

— Amkan-ik di-tmess : fihel ma thederq̄-iyi-đ f-
lec̣yal-agi.

Yewt-it, yekks-as aqeṛr^u i-lealm-enni, iKemml-it
ed wi-s-meyya. Yenna-yas : Adruheyy adciwrey amrabeđ-en-
niđen ara d iyi-đ yemlen abrid, maççⁱ amm-agi. M^a ur
iyi-mlⁱ ara d acu ara diyi-fduy, a t enyey ulad nețța.

Iruhi s amrabeđ-enniđen a t-iddiciwer. Yebbeđ yur-
eș, yenna-yas :

— A ccih, ak ciwrey. Yenna-yas :

— D elɛali : heḍr-eḍ yeff-acu ara yi-đ-ciwerđ.

Yenna-yas :

— Ihi, yeff-acu arakk-in ciwrey ? Nyiy tessaw-
tessin n-etmeğrađ, Kemmley yiwn elɛalem d wi-s-meyya.
M^a ur iyi-đ-emliđ ara, balk ula d keçç a k enyey.

Lealm, amk i s-đ yenna ? Yenna-yas :

— A mmi, maççi d nekk i d Rebbi : Rebbⁱ i seffu.

Yenna-yas :

— Amk ara diyi-efu ? Yenna-yas elɛalem :

— Ak-n iniy amk ara thedmed. Nej̣r-eḍ esnat ṭgu-
s a

de bois sec : plante-les dans la cour de ta maison : tu les observeras : si tu vois qu'ils éclatent en bourgeons, qu'ils ont pris racine, tu iras au Ciel : s'ils ne prennent pas, tu iras en enfer.

L'homme fit comme lui avait dit le marabout : il regarda les piquets, pendant sept ans : ils restaient dans le même état : ils n'éclatèrent pas en bourgeons.

Il était tout triste. Un jour, il dit à sa femme :

— Je vais aller voyager.

— Achète-moi d'abord un mouton, dit-elle, que je l'engraisse pour la Fête.

— Je te l'achèterai, dit-il.

Il l'amena donc à sa femme pour qu'elle l'engraisse pour la Fête. Il partit en voyage.

Quand il revint, il trouva le mouton grandi : sa femme l'avait bien engraisé. Il regarda les piquets : ils n'avaient pas bourgeonné : ils étaient dans le même état. Le lendemain, c'était la Fête. Au moment d'égorger le mouton, il cria à sa femme, de la cour :

— Fais sortir le mouton, que je l'immole.

Sa femme fit sortir la bête : il préparait le couteau pour lui trancher la gorge : le mouton s'échappa.

Notre homme se lança à sa poursuite : il courait derrière le mouton qui s'enfuyait et finit par entrer dans la maison d'une vieille femme qui avait sept garçons, tous orphelins, et qui n'avaient rien à manger. A la vue du mouton, ils furent tout réjouis :

bbesyar aquaran, tezzut_{-tent} di-lhara-k : mi tnejred
snat_{-t}gusa tezzit_{-tent}, a ð-esskadeq tigusan-ni ða-
yem : ma twalat_{-tent} ettredqent uyent, yel-ljennt ara
truheq ; m^a ur ettredqent ara, yr-etmess ara truheq.

Argaz-enni yehdem akkn is yenna wemrabeq : yes-
skad-itent. Yeqqim sebe-esnin : Kif-kif - ennsent : ur
ettredqent ara.

Yemmyben wul-is atas. Yibbass, yenna-yas i-tmet-
tut-is :

— Adruheq adinigeq,

Tuyal etmettut-is tenna-yas :

— Ay-iyi-dd ikerriⁱ, a t sellfey i-leid.

Yenna-yas :

— Am-t-idd ayeq.

Yebbi-t-idd i-tmettut-is a t sellf i-leid. Net^a
iruh s inig.

Asmⁱ ið-yusa degg-inig, yufa-dd ikerri meqqer :
t sellf-it yelha. Yesked yr-etgusa-nmⁱ, ur ettredqent
ara : Kif-kif - ennsent. Azekka-nnid eleid. I-wakkn ad-
yezlu ikerri, yessawl-as i-tmettut-is di-berra, yen-
na-yas :

— SSufy-ed ikerri-nmⁱ a t ezluq.

Tessufy-as-ð ikerri tmettut-is : ihegga tajembwit
a t yezlu. Ikerri yerwel.

Argaz-ennⁱ itebe-it a t-ð yettef. D atbas i t
yetbes : ikerri yerwel. Yekcem s ahham eggiwet tem-
yart. Tamyart-enni tesca sebea warrac d ignjilen, ur
essin ara lqut a t eçcen. Mi walan ikerri, la ferrien
warraw-is :

— Oh! mère, dirent-ils, Dieu nous envoie un mouton à manger, aujourd'hui, jour de fête.

— Non, mes enfants, dit la mère : ce mouton est à quelqu'un, pas à nous : il a dû s'échapper.

Notre homme, en poursuivant son mouton, arriva à la maison de la vieille femme. Entendant parler les orphelins, il leur dit :

— Le mouton est à moi, mais, puisqu'il est venu chez vous, c'est que Dieu voulait que vous le mangiez : alors, je vous le donne, et de bon cœur.

— Puisque tu procures cette joie à mes enfants un jour de Laïd, dit la vieille femme, que Dieu te bénisse.

Il leur égorgea la bête puis, rentrant chez lui, il acheta un autre mouton à quelqu'un de son village. Il était maigre. Cela ne fait rien, se dit-il : je le tuerai : c'est lui qui m'est destiné : je le mangerai.

Il l'égorgea. Le lendemain, au matin, il le découpa et distribua toute la viande. Puis, il regarda ses piquets et vit qu'ils (portaient des bourgeons) éclatés : ils avaient pris. On aurait dit qu'ils poussaient sur le bord de l'eau. De joie, sa figure resplendit : Dieu m'a pardonné, se dit-il : maintenant j'irai au Ciel!

Il retourna chez son sage conseiller :

— Les piquets ont poussé, lui dit-il.

Le (vieux) sage demanda :

— Indique-moi donc ce que tu as fait pour qu'ils poussent.

Il lui raconta ce qu'il avait fait :

— Ma femme avait engraisé un mouton pour la Fête. Quand je l'ai pris pour l'égorger, il s'est enfui dans une maison où habitent des orphelins : je le leur ai donné ; ensuite, j'ai acheté un autre mouton pour moi.

— A yemma-t-ney, yefka-yay-d Rebbⁱ ikerriⁱ a t neçç ass-a d lewacer!

Tnetq-ed yemma-t-sen, tenna-yas :

— Ala, a tarwa : ikerri m-medden : yes^a imawlan-is : tarewl^a i sen-d yerwel.

Argaz-ennⁱ i t itebseen yelheq sahham en-temyart-enni, yesla-yasen la heddrenigujiln-is. Yenna-yasen :

— Ikerri inu, lameen^a imi dd-iruh yur-wen, i ketb-awen-t Rebbⁱ a t teççem : aql-iyi fkiy-awen-t ula d nekk : semmehy-awen-t.

Yemma-t-sen bbarrac-ennⁱ igujilen tenna-yas :

— Imi tesferheq arraw-iw di-leid, ad ak ibarek Rebbi.

Yezla-yasen-t ; wembe^d, yuyal sahham-is, yuy-d ikerri yef-yiwen n-at-tumrt-is, yedsef. Yenna-yas : Yecqa-yi : a t ezluy : d wagⁱ i yiketben : a t eççey.

Yezla-t. Azekka-nni ssbehi, yegzem ikerri : iferq-it ak i-lyaci. W-em-be^d yesked tigusa-nni : yufa-tent ettredqent uyent, ad as tini^d yef-temda bbaman i d-sebhent. Yefreh atas, yejjujeg wudm-is, yenna-yas : Isemmi-iyi Rebbi : tura yel-ljennt ara ruh^{ey}. Yuyal yel-lealem, yenna-yas :

— Tigusa-nni ttredqent.

Lealm iwujb-it-id, yenna-yas :

— Ad iyi-d-emle^d d acu thedmed imi ttredqent.

Yemla-yas amek yehdem, yenna-yas :

— Teellef etmettut-iw ikerriⁱ i-leid. Asmⁱ i t-id ed-dmey a t ezluy, yerwel s ahham igujilen. Fkiy-asen-t. Wembe^d sawdey ikerri-nniqn i-yiman-iw.

Le savant lui dit :

— Dieu t'a pardonné tes meurtres parce que tu as donné ce mouton à des orphelins qui n'avaient personne pour leur procurer de la joie.

Il s'agit d'une femme très gravement malade. Elle était seule chez elle avec son mari. Une femme vint la voir : elle lui apportait un œuf :

— Serst'ende conjuration : ta maladie te qu i t t e - r a (16).

Elle la savait très pauvre, sans ressources. Quand elle fut partie, une mendicante se présenta qui demandait l'aumône. La malade lui dit :

— Ma bonne, j'en'ai rien sous la main et je suis (si) malade que je ne fais même pas de cuisine pour moi : entre (tout de même) et prends cet œuf que l'on m'a donné : il est bon de donner un cadeau reçu.

La nuit suivante, un serpent énorme vint se glisser sous son oreiller. Le lendemain matin, elle se sentit guérie, débarrassée de sa maladie. Elle se dit alors : Je vais secouer ma literie : il y a bien longtemps que je ne me suis pas levée.

Elle souleva son oreiller et trouva le serpent enroulé, comme un plateau (de sparterie), mort. Dans sa bouche, elle vit l'œuf : il l'avait étouffé. (Voyant) sa surprise, son mari lui dit :

— Femme, c'est l'œuf que tu as donné qui nous

Yenna-yas elalem :

— Isemh-ak Rabbi timegraḍ-enni tenyidimi ṭsed-dqeq ikerri-yagⁱ i-ygujilen ur essin ara wⁱ ara ten yesferhen.

F-yiwet tmettut tehlek tenterr. Wehd-es i tella degg-ehham : haca neṭṭat ed-wergaz-is. Truh-ed yiwet tmettut terza-d fell-as ; tebbi-yaz-d tamellalt, tenna-yas :

— ZZi-ṭ, am yekkes lehlak.

Tezra-ṭ ṭameybunt, ur ṭeseⁱ ara. Akken truh etmettut-enni, tbedd-ed yiwet tnebgıwt er-Rabbi, tessu-tr-ed tin er-Rabbi. Tnetq-ed etmettut-ennⁱ ihelken, tenna-yas :

— A ṭaserḍit, ur iyi-d yewjid wara ; yerna^a aql-iyi ṭamudint : ur essebḅy ara^a ul^a i-yiman-iw : kecm-ed, ah tamellalt-agⁱ iyi-d yettunefken : tikci n-tikci telha.

Degg-id-ennⁱ i ṛuh-ed wezrem annect ḅfⁱ iṭ ila Rabbi, yekcem eddaw usumt-is. Azekka-nni ṣsbehi, tufa-dd iman-is cwi-ṭ, yekks-as lehlak. Tekker tenna-yas : Adezwıy iceṭṭiden ḅbusu : aṭas-ayagⁱ i qqimey di-lqasa.

Mi tekks asummet, tuf^a azrem yezziⁱ am-eṭbeq, yemmut. Tufa tamellalt-ennideg-mi ḅbezrem, teskuferri-t. La tetwehchim. Inetq-ed wergaz-is, yenna-yas :

— A ṭameṭtut, ṭamellalt-ennⁱ i ṭeffkid i γ-d i-

a sauvés : il était venu pour nous piquer, mais, ce serpent, la puissance divine l'a tué.

Il y avait une fois un malade qui se trouvait au plus mal sur sa couche. On lui humectait la bouche avec du coton imbibé d'eau. La mort était là. On fit venir un marabout pour donner ses soins au malade.

— Que voudrais-tu (prendre)? demanda-t-on au malade.

Il voulait des crêpes : une femme se mit à en faire. On le servit le premier : on lui donna une crêpe toute chaude. Un mendiant fit entendre son appel : Nourriture de Dieu, Croquants ! En appelant ainsi, il avait les apparences d'une femme. Le malade dit :

— Donnez-lui la crêpe que j'ai là.

— Mange-la, lui dit-on, nous lui en donnerons une autre.

— Je veux lui donner la mienne, dit le malade.

Quand on fut allé (porter la crêpe) à cette femme, elle la prit et la porta à sa bouche : la crêpe se transforma en serpent. La femme qui était sortie cria :

— Oh ! un serpent !

On demanda au marabout présent au chevet du malade :

— Qu'est-ce que cela signifie ?

Il prit le livre qui lui avait servi pour assister le malade et dit :

— C'est la mort qui s'est présentée : trouvant une aumône, elle l'a portée à sa bouche et est partie : c'est pourquoi la vie du malade sera prolongée d'un certain temps.

cufsen : iɣuħ-d a y yeqqes, tenya-t elqeqra r-Rebbi.

Yibbass, yella yiwn umuɣin, yenterr f-etsummta. SSwayn-as aman n-etlezzdit. Tbedd-ed emm-lheqq. BBin-az-d amɣabeɣ a s yessehseb. Nnan-as :

— Acu tebyid?

Imenna tiyɣifin. Teɣda tmeɣtut la tent tesseb-bay. Zwaren degg-muɣin-enmi : fkanas tayɣift tenna. I-sawl-ed essayel, yenna-yas : TTeamer-Rebbi, a lmuɣin! Mi d-essawel, tsawl-ed etmeɣtut. Amuɣin-enmi yenna-yas :

— Fekt-as tayɣift-agi yur-i. Nnan-as :

— Eçç tinna : a s nekk tayed.

Amuɣin-enmi yenna-yas :

— A s efkey taɣi yellan degg-fus-iw.

Akken d-effyen yer-tmeɣtut-enmi, tettɣef tayɣift, tegr-it s imi-s : imir-en tuyal talafsa. Tsuy-ed tinna d-yeffyen yer-s, tenna-yasen :

— Aɣta talafsa!

Nnan-as i-wemɣabeɣ d-yekkren yer-s :

— D acu-t wagi?

Yuyal ijeɣd-ed lektub yeshesb-as i-wmuɣin, yenna-yas :

— Wagi d emm-elheqq i t-id yebbden : akken d-ufa ssadaqa, tegr-it s imi-s, etruħ : dayn i s yernan kra degg-ussan-is.

Un homme servait Dieu de tout son cœur. Il n'avait pas d'enfant et il était pauvre : il vivait du dur travail de ses mains.

Une année, l'hiver fut très rude dans le pays. Il ne trouvait pas de travail car, tous les jours, c'était de la neige, de la pluie, de la grêle. Les (quelques) provisions de bouche qu'il avait s'épuisèrent ; d'argent, il n'y en avait pas. Sa femme et lui furent réduits à la famine.

Un jour, ils ne mangèrent rien. Le lendemain, ils durent encore se résigner (à ne rien manger) :

— Ma fille, dit l'homme à sa femme, la résignation est appréciée de Dieu.

Le troisième jour, ce fut trop : ils défailaient de faim. Alors l'homme dit à sa femme :

— Va chez la voisine, demande-lui de nous prêter un peu de farine pour que nous ne mourions pas de faim : quand nous aurons (de quoi), nous la lui rendrons : le temps va s'arranger bientôt : je retrouverai du travail.

La femme alla dire leur situation à la voisine : celle-ci leur donna sans hésiter une mesure de farine :

— Cela, dit-elle, je vous le donne tout simplement : ce n'est pas un prêt, mais c'est tout ce que nous pouvons faire : nous non plus, nous ne sommes pas riches.

La femme revint chez elle, toute joyeuse le long du chemin. Quand elle fut arrivée, son mari lui dit :

— C'est Dieu qui nous fournit ce peu de farine : dépêche-toi de nous en faire du pain.

La femme pétrit la farine, la fit cuire. Ils allaient se mettre à manger quand un mendiant se mit à appeler

Yella yiwen yehdem Rēbbi degg-ul. Ur yesēⁱ ara n-edderrya. D igellil igg-ella : yeteici Kan di-tfucal iyalln-is.

Yiwn useggas, teqseli csetwa di tmurt-ennsen, ur yufⁱ ara lhedma imi kull-ass d adfeld-lehwa d-webru-ri. Lqut yesca degg-ehham ifukk ; idrimen, delhir Kan. Yeqqim netta tmettut-is i-laz.

Yibbass ur eççin ara. Wi-s-yumayendayen sebren. Yenna-yas wergaz i-tmettut-is :

— A yelli, sşber d akbib er-Rēbbi.

Wi-s-telt-eyyam, d ayen : ehçawten di-laz. Yekker wergaz, yenna-yas i-tmettut-is :

— Rūh yur-etjarç-enney, in-as a y-d-erdel cwiç bbewren akkn ur netmettat ara di-laz : asmi nese^a, ad as-t nerr : qrib tura^a adyeffey elhal, aduyaley yel-lhedma-w.

T r u h etmettut, tehka-yas lihala-nnsen i-tjarç-is. Tekker tinna tefka-yazen-d takeckult bbewren, ten-na-yas :

— Tagi, fkiy-awen-t tikci, maççid arettal ; lameena d ayn imi nezmer : ula d nekni d igellilen.

Tuyal-ed etmettut s ahham, ar d-ferrehi abrid a-brid. Akken d-ebbed, yenna-yas wergaz-is :

— D Rēbbiⁱ iyay-d yefkan cwiç-agi bbewren. Tura yiwel teggq-ay-t-id tthibult.

Teedda tmettut tegga-t-id, tessebb-it. Akken d-sersen adeççen, ata ynebgir-Rēbbi la d-yessawal yef-

du côté de la porte :

— La nourriture de Dieu, Croyants !

— Hélas ! mon bon, dit la femme, nous n'avons rien à donner : voilà trois jours que nous n'avons pas goûté à de la nourriture.

— Et moi, dit le mendiant, cela fait quatre jours que je n'ai pas mangé.

L'homme lui dit alors :

— Entre : tu mangeras ta part comme nous.

Le mendiant entra : on lui donna sa part et il repartit. Ce soir-là, nos gens se couchèrent sans souper.

Le lendemain matin, l'homme se prépara pour aller à la prière : il ouvrit la porte d'entrée pour se rendre à la mosquée. Il avait (à peine) fait deux pas qu'il trouva une bourse pleine de pièces d'or. Il la ramassa en se posant anxieusement cette question : Cet argent a sans doute un propriétaire : il n'est pas tombé du ciel ? Alors parut le mendiant à qui il avait donné du pain chez lui et qui lui dit :

— Je suis un ange de Dieu : c'est Lui qui m'a envoyé à toi sous la forme d'un mendiant. Cet argent est à toi désormais : fais-en ce que tu veux car je sais maintenant que tu aimes Dieu et que tu te confies en Lui.

Alors, l'ange disparut à sa vue.

L'homme revint chez lui, déposa la bourse et alla à la mosquée. Quand il eut fini sa prière, il vint trouver sa femme :

— Sais-tu, lui demanda-t-il, qui était ce mendiant d'hier ?

Elle dit :

tebburt :

— TTeam er-Rebbiⁱ, a lmunnin!

Tenna-yas etmettut :

— Annay, a ljid, ula^a ik nefk ara : aql-ay telt-eyyam ayagⁱ ur neqrîd taħerrit er-Rebbi.

Yenna-yaz-d inebgi r-Rebbi :

— Nekkinⁱ, aql-i rebe-eyyam ay^a u r ecciy ara lqut.

Yekkr isawl-as wergaz-enni, yenna-yas :

— Eyya kecm-ed atteççd ayla-k amneknⁱ amkeçç.

Yekcem inebgi r-Rebbi. Fkan-as lehqq-is, iruħ.

Tameddit-enni, nsan widak m-ebl^a imensi.

Azekka-nni şşbeħ, yekkr-ed wergaz-enniⁱ adyezżall. Yelli-d tabburt bbefrag adiruħ yel-ljamee. Akken yel-ħa snat_tsurifin, yufa taħrit teççur d elwiz, Yeddm-itⁱ-id iħemmem : Idrimn-agi sean bab-ennsen? Ur-d-eylin ara kan akka seg-genni. Imir-en yesdeħr-ed iman-is inebgi r-Rebbi-nniⁱ umi yefk^a ayrum degg-eħħam-is, yenna-yas :

— Nekk, d elmelk er-Rebbi : dNett^a i yi-dd iceg-geen yur-ek yeff-eşşifa ulemmetru. Tura^a, idrimn-agi inek : eħdem yis-sn akkn ik yehw^a imi tura zriy themmled Rebbi, teħtekleđ fell-as.

Dy-a, iyab elmelk eff-alln-is.

Yuyal-ed wergaz-enni s aħħam-is : isers taħrit, iruħ yel-ljamee. Akken yekfa tazallit-is, iruħ-ed yer-etmettut-is, yenna-yas :

— Tezriđ d acu-t inebgi r-Rebbi-nni ggidelli?

Tenna-yas :

— Un mendiant comme les autres, dit-elle.

— Non : celui-là était un ange : regarde ce qu'il m'a donné. Si (j'avais fait) comme toi qui lui as dit : Nous n'avons rien, passe ton chemin et bonne chance, (que serait-il arrivé?) Il est bon de faire l'aumône.

Cet homme qui avait goûté à la misère fit bâtir une maison dans laquelle il hébergeait tous ceux qui se présentaient. A ceux qui n'osaient pas mendier, il allait porter l'aumône à domicile. Il s'acquit un grand mérite auprès de Dieu qui lui accorda tout ce que l'on peut acquérir en ce monde. Il devint riche : tout le monde le respecta et l'aima.

— D inebgi r-Rebbⁱ amm-iyad.

Yuyal yenna-yas :

— Ala, winna d elmelk : mqlacu yi-d yefka : lim-
mr am kenn tennid-as : ur nessⁱ acemma, ruh, akk-idd-
iyit Rebbⁱ anda-nniqen ? Yelha win yettseddiqen.

Segmⁱ ijerreb elhiifwergaz-enni, yebna yiwen weh-
ham deg yecceççay irkel igellilen d-yetruhin. Ula d
igad yettsethin adenmetren, yettseddiq-asen sihhamm-
ennsen. Atas n-ettwab igg-ejmeç yur-Rebbi. Day mⁱ i s
yefka kul-elhiç yellan di-ddunnit-a. Yuyal d amerkan-
ti : tkabaren-t medden, hemmlen-t.

- III -

La RECONNAISSANCE

Mⁱ ara ð-yessiwel inebgi r-Rebbi, yeqqar-eð : NNay
a lmummin... NNay, a lehwarⁱ isesdiyen, mafessus kra,
f-eljiha r-Rebbi... TTeam er-Rebbiⁱ, a lmummin... A
lmummin, seddeqt-iyi cwiṭ f-udem er-Rebbi...

At-wehham as erren, ma yewjed, as inin : Arju.
Dy^a az-ð efken ayen d elwajed. M^a ulac, as inin : Ruh,
akk-idd iyit Rebbi : ur ð-yewjid wara.

Quand il demande l'aumône, le mendiant crie : S'il
vous plaît, Croyants... Je vous en prie, vous qui ha-
bitez des maisons heureuses, si vous avez quelque cho-
se en trop, pour l'amour de Dieu... La nourriture de
Dieu, Croyants!... Braves gens, faites-moi une petite
aumône, pour l'amour de Dieu...

S'il y a quelque chose à lui donner, on répond: Attends! et on lui donne ce qu'il y a; sinon, on lui dit: Va, que Dieu t'aide: nous n'avons rien.

Ma tefkid-as, ak-d yini:

— Adig Rebbi yetharab, adyetthuldu yeff-in i t-id yessasen.

— Adig Rebbi d ayen yezzeen elmuşayeb.

— Adig Rebbⁱ udm-ik ur yetneham ara.

— Awer yekkes Rebbⁱ amkan-ik.

— Ak yefk Rebbⁱ alnin d-umalal.

— Adig Rebbⁱ asyar-ik ak yerrtilⁱ, adyeggzew.

— A wer tyelli tsekka²-ik.

— Adyessebbed Rebbi leclam-ik.

— Adig Rebbi leclam-ik adyetrefrif.

— Adyeececece Rebbi tafat-ik.

— Adyesseeli Rebbi ttaraja-k.

— A kk ig Rebbⁱ am-etlemmast igenni: uhdiq ur ak yessawad, ungif ur ak yessawad.

— A kk-id yetleqqim Rebbⁱ am-etgersa.

— A kk ig Rebbⁱ amm-ueeqqa bbekbal.

— A k yefk Rebbⁱ i dg ara tefked.

— A k yefk Rebbi di-lehzayn-is.

— Adig Rebbⁱ ur teggard ar^a afus-ik di-lqella.

— A k-d iheggi Rebbi weqbel atneysed.

— Adig Rebbⁱ ur k ifessⁱ ara wagus.

— Adig Rebbⁱ idis-ik ur yettawd ara lqasa.

- A wer tennhafem, awer thassem.
- Adiqewwi Rebbi zzad-ik.
- Adig Rebbi tahrit-ik ur ethell^u ara.
- A kk ig Rebba¹ am-tihsi M-Hemza : tasebbut-ik terwa, taerurt-ik telsa.

M-kul eddasa l-lhir, ad as yesseffi :

- Di-leenaya n-ekra kkatén wuguren...
- Di-leenaya n-ekra yerwan elhif...
- Di-leenaya n-ekra zeddign ur yumis...
- Di-leenaya n-ekr^a ieu^uadin...

Si on lui donne, (il remercie en) disant :

- Dieu veuille protéger et défendre celui qui m'a fait cette aumône... ou :
- Dieu fasse de cette aumône un rempart contre les malheurs...
- Dieu fasse que ton visage n'ait jamais à porter (les signes de) la honte...
- Que Dieu ne laisse pas vide ta place...
- Que Dieu te fasse toujours trouver une aide miséricordieuse...
- Que Dieu accorde toujours à ton corps santé et prospérité...
- Puisses-tu ne jamais déchoir de ta situation...
- Dieu maintienne dressé l'étendard (de ton honneur)...
- Dieu fasse largement flotter ton drapeau...
- Dieu fasse briller ta lumière...
- Dieu fasse monter (très haut) les degrés (de ta renommée)...
- Que Dieu te rende semblable aux cieux profonds : que le sage ne puisse te porter atteinte ; que le sot

ne puisse te nuire...

- Dieu te garde toujours en excellente forme, comme le soc (que retrempe le forgeron)...

- Dieu te fasse ressembler au grain de maïs (gras et brillant)...

- Que Dieu te donne de quoi donner...

- Dieu te donne (large part) de ses trésors...

- Dieu fasse que tu ne connaisses jamais l'indigence...

- Que Dieu pourvoie à tes besoins avant qu'ils ne se fassent sentir...

- Que la ceinture (de ta prospérité) ne se relâche jamais...

- Que ton flanc ne s'abatte jamais sur le sol...

- Dieu te fasse comme la brebis de Hamza : ventre plein, dos vêtu... (17) (*)

A chaque souhait, le mendiant ajoute :

- Au nom de ceux que meurtrissent les pierres du chemin...

- Au nom de ceux qui sont rassasiés de misère...

- Au nom de ceux dont le cœur est pur et sans tache...

- Au nom de tous les nobles (pauvres)...

(*) 3 répliques omises dans la traduction avant celle-ci :

- Puissiez-vous n'avoir jamais à souffrir de l'humiliation ou du besoin...

- Que Dieu augmente tes ressources...

- Plaise à Dieu que ta bourse ne se vide pas...

- IV -

OFFRANDES POUR LES DÉFUNTS

L'emprise de la famille est telle en Kabylie que le sort des défunts ne pouvait laisser les vivants indifférents. Au contraire, on professe à leur égard un véritable culte. Culte qui se traduit sous la forme d'aumônes, (essadaqa), ou d'offrandes, (elweeda), de nourriture, plus particulièrement, consommée sur leurs tombes. Lequel d'entre nous n'a point à l'esprit telle réminiscence où l'on voit un saint personnage, Ambroise, adresser à une autre Sainte, Monique, des reproches sur son culte, trop africain, des défunts?

La valeur de ces aumônes est assez difficile à définir. Elles ne semblent pas avoir pour but, — et, en ceci, elles s'accordent avec l'Islam orthodoxe, — de faire pardonner les péchés des défunts ni même d'accroître leurs mérites. En ce domaine, chacun assume sa responsabilité et doit savoir préparer son viatique avant de mourir. Leur but est d'assurer les morts du souvenir des leurs encore sur terre et de

leur procurer un surcroît de prestige, doit-on dire de gloire, (mnur), en voyant s'entasser autour d'eux les aumônes faites à leur intention.

En tout cas, elles sont la manière la plus efficace de maintenir le contact avec les âmes des défunts qui ne cessent de rôder autour de leur demeure terrestre. Elles y reviennent périodiquement, soit à l'occasion des Fêtes, soit lorsqu'elles éprouvent le besoin de se rappeler au souvenir des vivants.

Win ara yseddgen i-wmeybun, ilaq add-ifekkar at-lahert-is. Mⁱ ara yseddq, a syini : A Rebhi, ssiwd-it i-y-at-lahert, d esserr eff-at-eddunnit.

Lerwah eņnegrrurumen-d ef-tebbura : mⁱ ara ymmet walbeed, ney degg-ass el-lewacer, ney mⁱ ara aysen es-sadaqa : ff-ayagⁱ i nettseddiq ney nejjak leweadi fell-asen.

Ayn ara yseddeq ebnadem, s-ufus-is, a t-in y a f gg-emkan. Win yettseddiqen, qqarn-as, asmⁱ ara yemmet : Keccinⁱ, ay-a-rezg-ik, ur eizehhu ara m-leygur : tes-siq, tedleq.

Celui qui fait l'aumône doit prendre soin de faire mémoire de ses défunts. En la faisant, il dira : Seigneur, qu'elle parvienne aux gens de l'au-delà et soit protection pour les vivants.

Les âmes rôdent malheureuses autour des portes lors qu'il y a un décès, ou à l'époque des fêtes, ou lors qu'elles désirent une aumône. C'est pourquoi on fait pour elles aumônes et affrandes votives.

Ce que chacun donne personnellement en aumône, il le retrouvera dans la tombe. A qui se sera montré généreux, on dira, au moment de sa mort : Tu as de la chance : le monde trompeur ne t'a pas séduit : tu as préparé lit et couverture.

Ce qu'il aura donné également pour ses défunts leur parviendra. Bien sûr, ils ne le mangent pas mais les Anges le déposent devant leurs yeux et ils en hument le fumet. Tout heureux, ils se disent: "Les nôtres ne nous oublient pas." De la Cité de Vérité (18), ils intercèdent pour eux et formulent à leur égard des souhaits de bénédiction puisqu'ils ont pensé à eux.

Qu'affre-t-on pour les défunts? Tout d'abord de la galette: c'est la première des choses. Le jour de l'enterrement, les parents du défunt, ainsi que les voisins s'abstiennent de faire du couscous: on fait de la galette: on dit: "Les ennuis se dessècheront comme se durcit la galette: ils ne se multiplieront pas."

On donne aussi du café, avec du pain de boulanger. Les morts aiment l'odeur du café, chéri du Prophète. On offre des crêpes, surtout quand on vient consulter les trépassés: c'est ce qui leur convient: ils en respirent le brûlé (19). Généralement, on donne en aumône ce que le défunt aimait de son vivant.

Celui qui le peut porte son aumône ou son offrande sur la tombe: c'est mieux. Il la répartit au-dessus de la tête. A qui se présente, on en offre une poignée. S'il reste quelque chose, on le dépose en un petit tas au-dessus de la tête: on se dit que ce sera utile à l'âme (20).

On dit: "Répartis ton aumône: où qu'elle aboutisse, ce sera bien." Celui qui ne peut pas aller sur la tombe distribue son aumône devant sa porte: "Où qu'il soit, se dit-il, c'est pour lui." Il en offre à tous les passants, même riches.

Qui mange de cette aumône des défunts fait œuvre fort méritoire. Même si cela ne vous dit rien, il faut en prendre: c'est une aumône comme une autre: pas de honte à avoir. Ne dit-on pas: "Le caïd (lui-même) est descendu de sa selle et a tendu le pan (de son burnous pour recevoir sa part)"? Mais, de nos jours, beaucoup

Ayn ara yseddeq day-en f-at-lahert-is a ten yawed. Maç-çi d uçç¹ ara t eççen: a sen-t-id sersent elmalayek-kat ger-walln-ennsen, adesfuhien iragğen; adferñien, a s inin: Ur ay eññun ara^a imawlan-enney. Adeññennin yer-temdint el-lheqq, adefken ddeewa l-lhir i-ymawlan-ennsen i tn-idd ifekkren.

Acu nettseddiq f-at-lahert-enney? Nettseddiq tah-bult bbeyrum: tinna i ttamezwarut. Ass-en f ara yen-tel elmegget, at-wehham-is, ula d eljiran-is, ur eñ-nawaln ara seksu: teğğen ayrum, qqaren: Adeqqarent etlufa akken yeqqur weyrum: ur yetfruruj ara.

Nettseddiq day-en elqahwa d-wehbiz: at-lahert hem-mlen erriha l-lqahwa tacrift n-ennbi. Nettseddiq tiy-rifin, la dya m¹ ara ð-nessens f-at-lahert. Juzent-asen, sfuhuyen eccyaq. Dya nezga di-ssadaqa ggayn i hemml u-lahert asmi yella di-ddunnit.

Win yewean adyaw i ssadaqa ney elweeda u-lahert s-ufella^a uzekka-s: a hir. At yefreq ennig-uqerruy-is. Win ð-iruhen a s-ð yefk tiseğğilt. Mi ð-yegra cwit, a t yesres ttagemmuct ennig-uqerruy-is, a s yini: Fer-ruh-is.

QQaren: Ferq-it Kan: anda k yessawed, din. Win ur mus¹ ara^a adiseddeq f-uzekka^a adiseddeq ef-tabburt, a s yini: Anda yedda, f-erruh-is. At yefreq i-wnes-sebrid, has d amerkanti.

Win ara yeççen di-ssadaqa ff-at-lahert, d eññwab ameğran: has ur t yebbi¹ ara wul-ik, eññf-it: d essa-daqa^a ay ism-is: ulae ezzuh deg-s. QQaren: Yers-ed el-qayed yef-tarik¹, yessendi¹ acdaq. Ma ttura^a, atas ig-

font les dégoûtés pour ce "manger des morts" : "Il pèse," disent-ils. On répugne surtout à manger de l'aumône distribuée pour un parent plus aimé.

Aux jours de fêtes, lorsque tous apportent leur offrande sur les tombes, un riche ou un homme connu seraient honteux d'en prendre. On trouve peu convenable d'en profiter : on laisse le tout aux pauvres qui, ce jour-là, viennent en foule au cimetière. On en goûte un peu, pour attirer la bénédiction, en disant : Que Dieu la lui fasse parvenir.

LES DIFFÉRENTES AUMONES

Il ne faut pas oublier ses défunts. Il est bon, de temps à autre, de faire quelque aumône à leur intention, surtout s'il s'agit de quelqu'un qui s'est sacrifié pour sa famille : il ne faut pas le délaisser. Bien sûr, on dit : "Oublie, oublie !" car Dieu donne plaisir et facilité pour nous faire oublier et que nous ne ruminions pas continuellement les mauvais souvenirs. On y pensera de temps à autre. L'aumône pour le trépassé doit se faire surtout les vendredis, les jeudis ou les lundis : ce sont les jours les plus convenables pour l'aumône.

LE JOUR DE L'ENTERREMENT

On dit : "Né faites pas sortir un défunt de sa demeure sans avoir fait quelque aumône pour lui." Les jours du deuil, tout ce qui se fera à la maison sera destiné à son âme, jusqu'avant l'enterrement. Tout ce que l'on donne en aumône à son intention lui profitera. Il le retrouvera dans sa tombe. Les frais d'un enterrement égalent ceux d'une noce : on cuisine tout : couscous, viande, beurre, sucre, beignets, café.

Le couscous des funérailles est préparé par des pa-

eṭwacin elqut-ennⁱ u-laḥert : qqaren : ZZay. Abeḍda win eszizen, ur tezmird ara aṭteṭṭed di-nneṣi-s.

Di-leawacer, mi tṭseddiqen aḥ f-izekan, d leḥya a t-id yetṭf umerkanti ney win yetwassnen. Seteibn a t-id farṣen : jjajan-t i-ygellilen yetnejmaen ass-en di-tmeḡbert. Adeerden kan cwiṭ i-lbarakk^a, a s inin : A s-t yessiweḍ Rebbi !

Ilaq ur tejjaḡad ara u-laḥert : akk^a akk^a aṭsedd-qeḍ f-erruḥ-is. Laḍya laḍya win iṣeṭṭben degg^o-eḥḡam, ur ilaq ara a t eṭṭun. QQarn-as : Eyfel, ya yeffal : yet-ṭak-eḍ Rebbi zzhu d-lubab i ss ara teṭṭun. Maṭṭi Kull-ass adeṭhemmimen fell-as. Akk^a akk^a a t-id eṭfekkiṣen. SSadaqa f-erruḥ-is etlaq degg^o-ass el-ljemea ney degg^o-ass el-leḡmis, ney degg^o-ass el-leṭnayan : dussan-agi ig-juzn i-ssadaqa.

QQaren : Ur essufuṣ ara lmeḡget seḡḡ-eḥḡam ḥaca ma tṭseddqeḍ fell-as. Ass-en f ara yemmet elmeḡget, kra^a ara idarzen yenseb f-erruḥ-is, ḥaca ma yenṭel. Kra nseddeq fell-as inefe-it aṭas : a t-in yaf yezwar s azekka. DDRiz el-lmeḡget amm-in n-etmeyra : Kul-ci adyebb, seksu d-weksun, udid-essker, leṣfenj ed-leq-hawi.

Seksu n-ennⁱ, a t niwlen igadi s yetṭilin i-lmeḡ-

rents du défunt, mais pas ses parents proches. Lemhell a toujours existé : c'est lui, surtout, qui procure satisfaction au défunt. Les quartiers le préparent à tour de rôle. Le "souper de la tombe", c'est le grand plat à couscous que l'on porte au cimetière, au moment de l'enterrement : ceux qui y plongeront la cuiller procureront satisfaction au défunt.

Ce même jour de l'enterrement, dans le village du défunt, il y en a beaucoup qui affrent galette et café sur le pas de leur porte en mémoire de leurs défunts : ils se disent : "Nos morts vont sortir de leur tombe pour venir chercher le défunt et lui faire cortège."

MOIS QUI SUIV LE DECES

Quand on emporte le mort, celui qui lui était le plus cher frappe trois fois le linteau de la porte en disant : "Tout ce qui sera fait d'aumônes le sera à ton profit en totalité."

Le lendemain matin, au moment où la nuit se bat avec le jour, les parents du défunt vont à sa tombe : ils emportent des crêpes, des œufs durs : c'est ce qui convient. Ils prennent ensuite les coquilles des œufs, une crêpe et cent petits cailloux (21) : ils déposent le tout sur la stèle de la tête.

Par la suite, les cinq premiers vendredis, on se lèvera de très bonne heure et l'on portera au mort ce qu'il aimait de son vivant : pendant ce mauvais moment, pendant quarante jours, le défunt essaie de revenir sur terre : quand il tente de se relever, il se heurte le front contre la dalle. Le mort récent entend tout ce que dit celui qui visite sa tombe.

NECROMANCIE (22)

Quand le mois est écoulé, on prépare un repas pour le défunt, couscous et viande, et on le porte sur la tombe.

Le lendemain matin,

get ; maççi d at-wehham-is. Lemmiell yella d aqdim : d winna^a ig-eççebbiñen elmegget. D iderma^a i t yeṭṭawalen s-enmuba. Imensⁱ uzekka, ttarbut-enmi ṭṭawin s azekka mⁱ ara kkern adneṭlen elmegget : kra ḥḥin ara yegren tijjelt deg-s, d eṭṭwab f-erṭuñ el-lmegget.

Ass-enmi day-en, di-taddart, atas ig-eṭṭseddiqen ayṛum d-elqahwa z-dat-tebburt-ennsen f-at-laḥert-ennsen : qqaren : A dd-alin at-laḥert-enney adawin elmegget-enmi, a ḍ-eddun d iqeffafen.

Mⁱ ara redden elmegget, winna azizen fell-as ad-iwet telt merṛat degg^o-ennar en-tebburt, a syini : Kra ara yeffyen en-ssadaqa ff-usegg^oas ink aṭ.

Azekka-nni sṣbeḥ, mⁱ ara yeṭṭay yid yak ed-wass, lwacul ḥḥin yemmmten adruhen sazekka-s, a s awin tay-rift, timellalin tikennurin : ṭṭinna^a ig-ejuzen. Aded-dmen iqecran n-etmellalin, tiḥdert en-teyṛift ed-mey-ya tebeayin, a ten sersen f-eccahed ennig uqeṛru-s.

Sakin, ḥemsa ljamuattimezwura, ṭṭenkaren tafej-rit, ṭṭawin-as ayn iḥemmelf-eddunmit. Mi ḍ-yesjejjj, a t terr teblaṭ t yeṭṭhazen gg^o-enyir. Lmeggtajdid, kra ihedder winna^a ara yruhen yur-es, yesla-yaz-d.

Asmⁱ ara yawed wagur, a s niwlen i-lmegget eṭṭcam, seksu d-weksun, a tn awin f-uzekka-s. Azekka-nni sṣbeḥ,

On se prépare à aller consulter le mort. Sa mère porte, sur sa tête, un œuf cuit et dit: "Mon fils, je passais: ce que tu as sur le cœur, dis-le."

Du temps où les savants parlaient de l'évocation des morts, Chikh Mohand fit parler un nécromancien; il lui dit:

— Indique-moi si c'est toi qui descends chez les morts ou si c'est eux qui montent.

L'autre lui fit cette réponse:

— Chacun trouve sa subsistance où Dieu la lui a préparée, (c'est-à-dire: à chacun son moyen de vivre).

— Dieu fasse prospérer tes affaires, répliqua Chikh Mohand.

Ainsi en est-il de Chikh Chérif d'Abouda (23). Elle fait parler les morts. Quand nous entrons chez elle, elle ne laisse personne stationner devant sa porte. On lui remet le pain et le sel (24). (Elle goûte) un morceau de sucre et une bouchée de pain. Elle se coiffe d'un turban blanc; son chapelet en main, elle prononce des mots arabes. Son visage devient tour à tour rouge et vert, ses yeux chavirent: alors Dieu fait apparaître les défunts devant ses yeux.

Ceux qu'il a laissés à la maison, (le mort) les cite par leur nom, tant ses enfants que sa femme ou ses frères. Ce qu'il aurait ardemment désiré voir se réaliser, en bien ou en mal, il le dit. Si quelque chose cause du tort à ses enfants ou à sa femme, il le dit.

Si le défunt avait fait le Pèlerinage, il dit: "Celui que Dieu nous envoie (dans la tombe) ne m'a pas torturé: il y avait entre nous deux celle dont j'ai fait le tour" (25).

Si le défunt est heureux dans l'autre monde, il dit: "Ne

adrefden s asensi. Yenna-s attesres tamellalt yebban s-ufella^a uqerruy-is, a stini : Ammiⁱ, aql-iyi sedday : ayen yellan gg-ul-ik, ini-t-id.

Asmi netqen lecyah f-usensi, yesnetq-ed eCCih Muhiend win yesmasuyen, yenna-yas :

— Ml-iyi ma d keçç igg-etšubban yur-šen ney d nitniⁱ i d-yetšalin?

Yerra-yas winna s-elwjab, yenna-yas :

— M-kul-yiwn anda s yefka Rabbi tameict, (meh-sub : m-kul-yiwen d eşsenca-s).

Yenna-yas eCCih Muhiend :

— Ak yesnerni Rabbi taħanut-ik.

Am eCCih CCrif yellan g-ebbuden : tessentaq-ed at-laħert. Mi nekcem yur-es, ur teššemmida^a i-wi a-ra ybedden z-dat-tebburt. A s efken tağella w-lamleh d-webruy n-essker ttełqimt bbeyrum. Attennd agenmur amellal i-wqerruy-is, etšbih deg-fus-is, athedder imes-layen en-tearabt ; udm-is adyetšuyal d azegğay d azeg-zaw, alln-is adešyerribent : imir-ennⁱ i s t-id yetšetir Sidi Rabbi ger-walln-is.

Lyaci yejja degğ-ehham, syism i tn-id yetšader, ama d arraw-is, ama ttamettut-is, ama d atmatn-is. Ayen yejja s-leylila bbul-is, ama yelha^a amad iri-t, a t-id yini. Ma yella wi-ḡuryn arraw-is ney tamettut-is, a t-id yini.

Ma yella d winna dd-ihujjen, yeqqaras : Winna d-yewced Rabbi fell-ay ur d-isedd^a arayak fell-i : tezga-d gar-i yid-es tin d-ezziy yeffus.

Ma d winn^a umi telha laħert-is, yeqqaras : Ur i-

donnez rien pour moi : ce que j'avais donné en aumônes, je l'ai trouvé. J'ai lit et couverture. "

Quant à ceux qui n'ont rien donné, ils disent : "Faites, en ma faveur, l'aumône d'un peu d'étoffe pour couvrir ma nudité; faites cuire, pour moi, de la fressure de mouton, ajoutez une crêpe et une galette bien chaude. " Ses parents feront cette aumône.

Même si les défunts n'ont rien demandé, en arrivant à la maison, nous leurs préparons quelque nourriture pour leur faire rejoindre leur place : on dit : "Nous avons dérangé les morts : il faut que nous fassions une aumône pour eux. "

AUMÔNES DES FÊTES

La Petite Fête est la plus indiquée pour l'aumône en faveur des défunts : on peut la dire partie intégrante de notre religion. Nous faisons mémoire de nos morts et ils s'en réjouissent grandement. Ce jour-là, nous donnons l'fetra qui est distribué aux pauvres devant la porte (de la maison). Nous portons aussi des aumônes de nourriture sur les tombes.

A la Grande Fête également, avant le lever du jour, nous leurs portons de la nourriture.

Pour Tachâbant et Tâcheurt, aux environs de neuf heures, nous leur portons ~~couscous~~, viande et crêpes : chacun apporte cette aumône sur la tombe des siens et la distribue aux pauvres.



yi-ð-ettseddiq̄t acemmek : ayen ð-seddqey, ufiy-t-id : as-siy edley.

Ma d widak ur nettseddiq̄ ara qqarnas : Seddeq̄t-i-yi-ð cwiṭ el-lkeṭṭan : aql-iyi seryan ; ssebbt-iyi-ð tafwat, ernut-iyi-dd idil emteyṛift, taḥbult em-lef-war. A-st seddq̄en at-weḥḥam-is.

Ḥas ur ð-essutern ara, ilaq, mi ð-nebbed s aḥḥam, a sen niwel i-wakkn a dd-uṛalen s imukān-ennsen. Neq-qar : Nesnekr-eḍ at-laḥert, ilaq anseddeq fell-asen.

Leid tamezyant mechureṭ di-ssadaq^a i-y-at-laḥert : tinma teṭṭusemma d eddin-enney. Neṭṭfekkr-itn-id, fer-hen aṭas. Ass-enni nferrq̄-asen elfetra, neṭṭak-it ef-tebburt i-ygellilen. Lqut, neṭṭawi-yazen-ð s-ufella^a uzekka.

Di-leid tameq̄rant day-en, qebl adyali wass, neṭṭawi-yasen-ð elqut.

Ma ṭaceebant ettsacurt, leḥwahi n-tesea, neṭṭawi-yasen-ð seksu d-weksun d-uheddur : m-kul-yiwen yawi-t s-ufella^a uzekka ḥbayla-s, a t yefreq i-ygellilen.

L'OFFRANDE VOTIVE

Redevances canoniques et aumônes tant pour soi-même que pour les défunts ne sont pas les seules façons par quoi les Croyants viennent en aide à leurs frères moins fortunés. Il y a aussi l'offrande votive, lweeda, que l'on fait sil'on a obtenu une faveur attendue ou sil'on en désire une. Les hauts-lieux, demeures des Saints et des Gardiens, sont un endroit tout indiqué pour les distribuer.

On ne saurait traiter du culte des Saints sans mentionner lweeda : (v. à ce sujet, Dermenghem, le Culte des Saints dans l'Islam Maghrébin). Le court texte qui suit contribuera à le confirmer.

Lweeda-yagi, d Rebbⁱ i t^t-i d ye jan. Tye t^tl-ed ed-
dqiqa degg-ul n-abnadem i-wakken adyessin abrid-is.

Lweeda, llan agad t^tye t^takn akkn adezzaen elmu-
sayeb; wiya d t^taken-t^t mⁱ ara seun elfur^uh. Akken, win
u yur yerna weqcic ney win iweqmen tamey^ra, ney win
yesdehren i-weqcic. Tlaqa m-medden t^taken elweeda mⁱ
ara qqnen di-lhaja. Ma tella tme t^ttut ur neseⁱ ara
dderrya, atruh yel-lhemmam en-Sidi Yehy^a, ad as tini:
Ay-aessas yellan da, n ca LLeh, ssy^a ar qabel akka-
dani, ad iyi-d yaf elhal s-ellufan, telli tebburt, a-
ql-i qqeny-ak di-lweeda: ihef s-yihaf!

Asmi mmeerafen lawleyya, Sidi Yehy^a i hemmel et-
tbel, Sidi eli w-Musa yekra-t. Seeddanas tislit degg-

*L'affrande votive, c'est Dieu qui l'a prescrite. El-
le met la pitié dans le cœur des hommes et leur in-
dique le droit chemin.*

*Cette affrande, certains la font pour écarter les
malheurs. D'autres s'en acquittent à l'occasion d'u-
ne réjouissance familiale : quand on a eu un garçon,
marié un enfant, fait une circoncision ; mais, la plu-
part du temps, c'est à l'occasion d'un vœu. Une femme
qui n'a pas encore eu d'enfant ira aux bains de Sidi
Yahya (26) : "Gardien de ce lieu, dira-t-elle, s'il
plaît à Dieu, si d'ici l'an prochain je suis encein-
te, par la bonté divine, je m'engage à t'offrir cet-
te aumône : tête pour tête (27)."*

*Au temps où les Saints se connaissaient, Sidi Yahya
aimait entendre le tambour, Sidi Ali ou Moussa le dé-
testait. On fit passer un cortège nuptial par*

les terres de Sidi Ali ou Moussa. Par son pouvoir miraculeux, il transforma tout ce monde en blocs de pierre : la mariée resta montée sur le mulet. De nos jours, si une jeune femme tarde à trouver un mari, elle va chez Sidi Ali ou Moussa et elle grimpe sur le mulet de pierre, en disant : "O Gardien, si l'année prochaine à la même époque j'ai trouvé le bonheur, je te ferai don d'une tête et viendrai te l'apporter avec mon mari."

Lorsqu'on s'oblige par vœu afin d'obtenir une chose dont on a besoin, ce jour-là on ne fait qu'une petite offrande : on met de l'argent dans le tronc du lieu saint, ne serait-ce qu'un douar ; on allume une bougie et on donne un pain. On dit : "Gardien, lorsque tu me seras favorable et m'auras exaucé, je te ferai don de la chose que je te promets en échange : un mouton, un quintal de semoule..."

Tout ce qui peut se manger, tout ce qui sert d'habillement, on peut l'offrir pour un vœu. Celui qui s'engage de manière importante donne des bœufs, des quintaux de semoule et des moutons, des boucs, des agneaux ; il donne des tentures pour le lieu saint. Celui qui s'engage pour une petite chose donne des plats de couscous, des pains, du café ; il suspend des foulards, des robes ou des nattes. Quand les tentures, les foulards et autres effets sont en trop grand nombre, on les vend pour en tirer une somme qui servira à organiser une zerdâ.

Certains font offrande d'une paire de tambourins. Ainsi fait-on à Chikh Arab At-Keggar (28). Ce saint accorde ses faveurs aux gens de bien qui viennent visiter sa tombe. Quelle que soit la chose dont on a besoin, on la lui demande et on ajoute : "Quand tu me l'auras fournie, je t'apporterai une offrande selon mes moyens et j'ajouterai une paire de tambourins."

akal en-Sidi eli w-Musa : netja, s-elberhan-is, yes-seyr-it, yerra iqeffafen d idyayen : tislit teqqur akken f-userdun. Tura nekni, ma tella tmejjut tilem-zit iezurin, atruhi er-Sidi eli w-Musa, atterkeb s-ufella userdun-enmi bbezru, a s tini : Ay aecessas, ssya ar qabel akkadani, ma yegra-d liser, ak-d awiy ihaf, a d-ruhey nekk ed-wergaz-iv.

Mi ara qqnen medden di-lhaja i deg edruhan, ass-enmi ttaken ayen fessusen : ssersen idrimn er-tsenduqt el-lmerša, has duru, adessiyyen tacemnaet adermun Kilu bbeyrum, qqaren : Ay-aecessas, asmⁱ ara yi-dd-ayed s-ellza, terriq-iyi-dd awal, adak-d awiy elhaja-nni igi qqney : ikerri, aqentar n-essmid.

Yaf ayen yetmeccand-wayen yetmelsandi-ddunnit, netjak-it di-lweeda. Winn^a ara yeqqnendi-lweeda tameqrant yetjak izgaren, iqentaren, akraren, iqelwacen, izamaren ; yetsellig errdawi di-lmerša. Winn^a ara yeqqnen di-lweeda tamejtuht yetjak tibaqqin ensesku, tihbulin bbeyrum, elqahwa ; yetsellig tifunarin, tiqendyar d-igertyal. Ma zaden errdawi, tifunarin, znuzuyen-ten, ttarran-etn-id didrimen, wejlen-ten i-zzerda.

LLan widak yetjawintiyugin n-etthel : akken hedmen di-CCih Aerab At-Keggar : netja ihemmel haca leebad izeddigen adruhan yettqubbi-is : kra bbinn^a ara ydelben tayawsa yelwaj, ad as-t yessuter, a s yini : Asmⁱ iyi-d-eqqid, ad ak-d awiy ayn umi zemrey, ad ak-d ermuy tayuga n-etthel.

Quand on apporte une offrande dans un sanctuaire, on y allume des bougies pour éclairer les Saints, faire resplendir leur clarté.

Quand on fait une offrande de couscous, si on le fait cuire à la maison, on n'y met que des fèves ou des pois chiches, avec de l'huile : il ne se gâte pas même s'il doit passer la journée. Dans le ~~couscous~~ préparé sur les lieux mêmes du pèlerinage, on met du bouillon : il ne s'abîme pas puisqu'il est consommé immédiatement ; certains le mangent avec du bouillon, d'autres tel quel.

Nous apportons l'offrande votive où nous le pouvons : dans les maisons, sur les chendras, dans les sanctuaires. Lorsque nous donnons une offrande à l'occasion d'une réjouissance familiale, nous la portons à la mosquée et à la tadjmaït : dans les mosquées, ce sont les femmes et les jeunes filles qui la mangent ; dans les tadjmaïts, les hommes, les garçons, les gens de passage. Dans les lieux saints, toute la communauté musulmane peut y prendre part. Manger d'une offrande votive est méritoire, même si l'on est riche. On n'y répugne pas comme pour le couscous des défunts.

Mⁱ ara nefk elweeda di-lmerša, nessayay ticemma-
ein, adwalin lawleyya, attēcēēēē tafat-ennsen.

Mⁱ ara nniwel elweeda n-seksu, tinna yebban degg-
ehham, ṭewqimm-as ibawen ny elhemmez d-ezzit: ur i-
heššr ara has yeqqim yibbass; ma d elweeda ara yeb-
ben di-lmerša, ṭewqimm-as aseqqi: ur iheššr ara i-
mⁱ adyemmeçç di-teswiēt: win umi yehwa, a t yeçç s-
useqqi, wa-yed d asgel.

Lweeda, neṭṭak-iṭṭ anda nusa: ama degg-ehham, a-
ma deg-berdan, ama di-lmerša. Mⁱ ara nniwel elweeda
n-etmeyra, nessufuy-iṭ el-ljwames ṭjemmayae: di-ljwa-
mes, teṭṭent-eṭṭ tilawinttullas; di-ṭjemmayae, teṭ-
ṭen-ṭ yergazen d-warrac ed-umessebrid. Di-lemraši,
tteṭṭ-iṭ eleamma n-eNNbi. Win ara yeççen elweeda, d
eṭṭwab, has d amerkanti: ur ṭ eṭwacin ara meddn ak-
ken ṭwacin lemhiell.

N O T E S

(1) ... arkul : sorte de conserve à base d'orge : l'orge de Kabylie semble plus adaptée.

On la fait griller, puis on l'écrase et on tamise pour éliminer le son. On graisse au beurre additionné de sucre et l'on met en pot. C'était le mets rêvé pour les Pèlerins de La Mecque.

(2) ... imuden n-eNNbi : alors que amud désigne le quart du double-décalitre, amud n-eNNbi vaut le seizième du double.

(3) ... tamyart yezzallan : faire la prière rituelle exige une telle pureté que très peu de femmes jeunes s'y adonnent : on attend d'avoir perdu le goût, et la capacité, des rapports charnels pour la pratiquer ; il serait plus mal porté de l'abandonner une fois commencée que de tarder à s'y mettre. Une *priante*, (tamzallut), est donc une vieille femme : tejja-t, eddunnit ; s-luq i tella : elle n'a plus de joie à espérer de la vie : elle est en état de pureté légale exigé pour la Prière.

(4) ... tabehsist ubaran : variété de figue très grosse, peu savoureuse, qui mûrit en début de saison. On s'en contente tant que les bonnes figues ne sont pas mûres : di-ccaw i t tetjen medden ; ar d-yemlabah lehrif : on la mange par nécessité en attendant que les bonnes figues mûrissent.

(5) ... tahatent er-Ramdan ; (tisseylit er-Rabbi) : deux figures indiquant la quasi-impossibilité physique dans laquelle se trouve le croyant de violer le jeûne : Dieu met comme un anneau qui attache ses lèvres ; il pose sa main sur ses lèvres.

vres pour l'empêcher d'y porter la moindre nourriture. Cela devient possible car, nourri mystérieusement de lkun er-Rebbi pendant le Ramadan, le croyant ne ressent ni la faim ni la soif.

(6) ... haca ma ur ifukk ara tamellalt : un œuf dur est difficile à déglutir : ne pouvoir achever un œuf est signe d'une grande faiblesse dispensant du jeûne tant qu'elle dure.

(7) ... yetda-d yis-s di-lahert : la nourriture absorbée même légitimement en temps de Ramadan s'arrête dans la gorge et empêche d'articuler la formule qui apaiserait le courroux de Malik esswal lors de l'interrogatoire de la tombe.

(8) ... ilaq a t ifeddu kul-seggas : il faut compenser chaque année, sans quoi on se trouve en état de péché, comme si on avait rompu indûment le jeûne.

(9) ... imcac ttuyalen d iessasen : il aurait été plus exact de dire : iessasen ttuyalen d imcac, les Gardiens se manifestent sous la forme de chats. Ce ne sont pas les seuls animaux qui leur servent de formes d'emprunt : ils peuvent aussi apparaître sous la forme de chameau, de lion, de serpent, de pigeon... Ils peuvent aussi prendre l'apparence humaine : nègre, vieillard cheu aux vêtements soignés.

(10) Si Lhadj Tahar, marabout des Beni-Yenni, qui aurait le premier jeûné aussi longtemps après s'être parjuré, (ou pour expier l'impiété de l'un de ses ancêtres.)

(11) ... elfalaqa : baguette de roseau dont se sert le maître d'école coranique pour frapper ses élèves sur la plante des pieds ; désigne ici le malheur, la mort : (Muten medden, emmutey : d

asēk^{af}kaz yef-tebbura : ur yis-s elhif, les autres sont morts, nous mourrons nous aussi : (un coup d e) bâton sur la porte : nulle honte à lui (répondre).

(12) ... ttezwīq : fait d'orner sa planchette d'écollier à l'occasion des fêtes religieuses et de l'exhiber dans le but de recueillir de menus cadeaux.

(13) Lire : Si Hsen Cadli : personnage mystérieux qui aurait "bēni le café" : d netṭa igg-eṛqan elqahwa.

(14) ... yessard iysan-is : il a lavé ses os : il a purifié ses membres, car ce sont eux qui témoigneront de nos fautes au jour du Jugement.

(15) ... ar d-efken elheqq i-bab-emmsen : faire la prière rituelle qui est un dû, (lheqq), exigé par Dieu, le Maître Souverain.

(16) ... ZZi-tt, am yekkes lehlak : sers t'en d e conjuration (asfel) : sur ce sujet, v. Valeur du Sang, p. 72 et seq. F.D.B. N° 84, 1964-IV.

(17) ... am tiḥsi h-Hemza : le nom semble s'appliquer, sans plus d e précision, à un pâturage. Cette bénédiction aurait été prononcée la première fois par le Prophète.

(18) ... tandint el-lheqq : la cité de vérité : c'est la tombe où toute vérité sera manifestée : les membres du corps humain témoigneront eux-mêmes de leurs actions bonnes et mauvaises.

(19) ... sfuḥmyen eccyaḍ : i l s respirent l'odeur d e friture : tout le monde est d'accord pour nier que les morts mangent la nourriture déposée sur les tombes : ils en hument l'odeur qui

leur est apportée par les Anges à l'endroit où ils sont.

(20) ... inef-it atas : les explications sont diverses et contradictoires : pour certains, l'aumône servirait à expier les péchés du défunt ; d'autres affirment que seules les bonnes actions personnelles, pendant la vie, peuvent obtenir un tel résultat. Certains disent que l'aumône déposée près du défunt lui deviendrait, là où il est, source de gloire : yettuyal d ennur.

(21) ... meyya tebayin, cent petits cailloux : ils sont censés réciter la Chahada à la place du défunt : (on les dépose près de la pierre témoin, eccahed, de la tête.) On ne les placerait là que le dernier jour du mois, d'après certains.

(22) ... asensi : cette manière d'évoquer les morts en passant la nuit sur leurs tombes existe encore en certaines régions du Sahara.

(23) ... CCih CCrif : c'est une femme d'Abouda, près de Fort-National : elle n'a jamais été mariée. Ses oracles, au dire des consultants, seraient d'une précision troublante.

(24) ... tagella d-lemleñ : le pain (mot tombé ici en désuétude pour désigner le pain courant, de ménage ou de boulanger) et le sel : neçça tagella d-lemleñ, nous avons pris repas ensemble, signifie : nous ne pouvons pas nous trahir ou nous décevoir.

(25) ... tezga-d gar-i yid-es tin d-ezziy yeffus : il reste, entre (Azraïen) et moi, celle dont j'ai fait le tour en partant de la droite : la Kaâba : sur ces rites du Pèlerinage, voir Ibn Abi Zayd Al-Qayrawani, Risâla, ch. XXVIII. Les femmes disent aussi, par manière de serment : U-Heqq tin mi

d-ezziy yeffus, par celle dont j'ai fait le tour en partant de la droite!

(26) ... Lhemmam en-Sidi Yehya, célèbre bain-pèlerinage, situé dans la région d'Akbaou. On s'y rend pendant l'été par cars entiers. En entrant dans l'eau, on a soin de dire:

W-esm elLeh w-elbarakka,

Lhemmam en-Sidi Yehya

Senmed yehima,

Au nom de Dieu et de (sa) bénédiction, le bain de Sidi Yahya est froid et chaud!

(27) ... ihef s-yihef, tête pour tête : celle de la personne, (enfant ou autre), pour qui je t'invoque contre celle du mouton que je t'offrirai.

(28) ... CCih Asrab At-Qeggar : il ne s'agit pas du célèbre pèlerinage de Taourirt Amrane : ce Chikh Arab est situé tout près de Ouerdja, au pied du Djurdjura.
